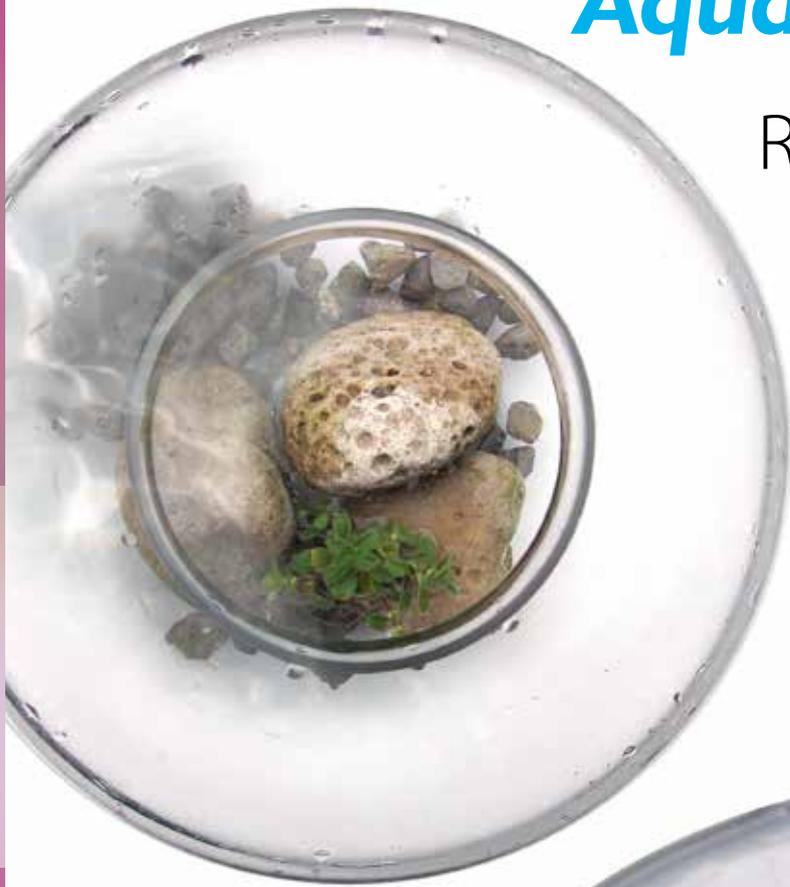




Rapport annuel 2013





Rapport annuel 2013

Sommaire

Message du Comité de Direction	5
1. Présentation de la S.A. AQUAWAL	6
2. Rapport de gestion	14
3. Rapport d'activités des Commissions	22
4. Service études	36
5. Communication et sensibilisation	40
6. Convention-cadre du Programme de Gestion Durable de l'Azote en agriculture en Wallonie (PGDA)	46
7. Représentations extérieures et Accords de partenariat	50
8. Rapport financier - Bilan et compte de résultats	54
9. Rapport du Commissaire-Reviseur	64

Message du Comité de Direction

Durant l'année écoulée, la S.A. AQUAWAL a réaffirmé son rôle de Fédération professionnelle des opérateurs publics du cycle de l'eau en Wallonie et a vu la concrétisation de nombreux projets majeurs.

L'année 2013 fut marquée notamment par un **renouvellement de la Présidence de la Fédération** avec, en vertu du principe d'alternance, la désignation d'un représentant du secteur de la production-distribution d'eau, Monsieur Alain GILLIS, Directeur général de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon (IECBW).

Afin d'assurer sa mission, celui-ci est épaulé par une nouvelle équipe : deux Vice-Présidentes et un Comité de Direction qui ont également fait l'objet d'un renouvellement.

Soulignons à cette occasion le soutien et l'implication importante durant deux années du Président sortant, Monsieur Claude TELLINGS, Directeur général de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège (AIDE) et représentant du secteur assainissement.

Ces nouveaux organes, en collaboration avec le Conseil d'Administration, entendent poursuivre les objectifs définis par leurs prédécesseurs, quant au rayonnement et au positionnement d'AQUAWAL dans le paysage institutionnel wallon. De même, ils ont voulu **renforcer l'ouverture vers d'autres structures hors de la Wallonie** (AquaFlanders, Aqua Publica Europea, EUREAU, ASTEE, RIWA-Meuse...).

Les contacts avec les secteurs carrier et agricole, le monde institutionnel, le Service public de Wallonie et le Service public fédéral, les Entreprises wallonnes de l'eau et l'Union des Villes et Communes de Wallonie se sont également poursuivis, voire intensifiés.

AQUAWAL a aussi diversifié ses domaines d'investigation et a organisé la 5^e édition des « **Assises de l'eau en Wallonie** » sur le thème : « **La gestion de l'eau et l'aménagement du territoire** », touchant de la sorte deux domaines d'activités étroitement liés.

Le Comité de Direction a souhaité qu'AQUAWAL poursuive sa mission de communication et de sensibilisation vers le public-cible prioritaire de l'année 2013, à savoir les enfants des classes maternelles et primaires par la concrétisation d'un nouveau dossier pédagogique « **Au fil de l'eau** » (et sa version allemande) et par la mise à jour des deux éditions (français/allemand) du dossier pédagogique « **Bon voyage, l'eau** ».

Au cours de l'Assemblée générale ordinaire du mois de juin, AQUAWAL a mis à l'honneur, en raison de leur départ à la retraite, Monsieur Roger MASSON (ancien Directeur de l'Intercommunale des Eaux de la Vallée de la Thyle (IEVT), Attaché à la Direction générale de l'IECBW et membre de la Commission d'avis d'AQUAWAL) et Monsieur Jean GAUTHIER (Directeur de l'Association Intercommunale des Eaux du Condroz (AIEC) et membre de la Commission I « Production »).

Remercions à cette occasion ces deux représentants de sociétés associées pour le travail considérable réalisé pendant de nombreuses années au sein des différentes Commissions d'AQUAWAL.

Un travail majeur a été mené au sein d'AQUAWAL, via notamment la collaboration de l'ensemble de ses Commissions de travail à la rédaction d'un **Mémoire en vue de la législation 2014-2019 du Parlement wallon et du Parlement européen**.

Ce document, vitrine des propositions et revendications du secteur, a fait l'objet d'une publication et servira à AQUAWAL pour présenter au prochain Gouvernement wallon, et plus particulièrement au Ministre en charge des matières environnementales, les préoccupations du secteur.

De nombreux défis attendent AQUAWAL dans les prochaines années, en liaison notamment avec la sixième réforme de l'Etat, qui impliquera une régionalisation de la fixation du prix de l'eau et l'instauration d'une nouvelle législation tant au niveau wallon qu'européen. AQUAWAL, sa structure permanente et ses Instances de direction sont prêtes à les relever tout en continuant à œuvrer quotidiennement dans l'intérêt de ses sociétés associées et d'une manière plus globale de l'ensemble du secteur de l'eau.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce rapport qui vous fournira une vision précise des nombreuses activités de notre Fédération durant l'année 2013.

Le Comité de Direction

1
Présentation
de la S.A. AQUAWAL



1

Objet social

(Article 3 des statuts)

- Assurer la défense et la promotion des intérêts individuels et collectifs des membres de la société ;
- Promouvoir et participer au développement de la gestion intégrée du cycle de l'eau par sous-bassins hydrographiques et assurer la représentation des membres auprès des organes de gestion créés dans ce cadre ;
- Apporter son expertise technique auprès de ses membres et autorités ;
- Assurer la représentation des producteurs, distributeurs et des épurateurs wallons dans le capital et les organes de gestion de la « Société Publique de Gestion de l'Eau » (SPGE), conformément à l'article 333 du Décret du 27 mai 2004 relatif au Livre II du Code de l'environnement constituant le Code de l'eau ;
- Développer des synergies avec les organismes qui touchent directement ou indirectement au cycle anthropique de l'eau ;
- Assurer la coordination de l'information et de la sensibilisation relative à la gestion anthropique du cycle de l'eau.

Composition du capital (Situation arrêtée au 31/12/2013)

Associés	Parts E		Parts M		Parts F	TOTAL	
	E1	E2	M1	M2			
AIEC			1			1	0,02%
AIEM			1			1	0,02%
CIESAC			1			1	0,02%
CILE			1.273			1.273	20,44%
IDEN			1			1	0,02%
IECBW	5					5	0,08%
Régie des Eaux de Chimay	1					1	0,02%
Régie des Eaux de Saint-Vith			1			1	0,02%
Service des Eaux de Burg-Reuland			1			1	0,02%
Service des Eaux de Limbourg			1			1	0,02%
Service des Eaux de Rochefort			1			1	0,02%
Service des Eaux de Theux			1			1	0,02%
Service des Eaux de Trois-Ponts			1			1	0,02%
Service des Eaux de Waimès			1			1	0,02%
SWDE	1.043		1.308			2.351	37,75%
VIVAQUA	1		1			2	0,03%
IDEA	7	344				351	5,64%
INASEP			1	383		384	6,17%
AIDE				745		745	11,96%
AIVE				307		307	4,93%
IBW		224				224	3,60%
IGRETEC				327		327	5,25%
IPALLE		245				245	3,93%
SPGE					1	1	0,02%
TOTAUX	1.057	813	2.594	1.762	1	6.227	100,00%
	1.870		4.356		1		

Parts M :

Bassins hydrographiques Meuse - Rhin - Seine

Parts E :

Bassin hydrographique Escaut

Parts F :

Organisme de coordination et de financement de l'assainissement et de la protection des captages

Parts 1 :

Producteurs-distributeurs d'eau

Parts 2 :

Organismes d'assainissement agréés

Sociétés associées

PRODUCTEURS-DISTRIBUTEURS D'EAU

<p>AIEC Association Intercommunale des Eaux du Condroz Rue des Scyoux, 20 B-5361 SCY</p>	<p>IDEN Intercommunale des Eaux Nandrin-Tinlot et environs Route du Condroz, 319 B-4550 NANDRIN</p>	<p>Service des Eaux de la Commune de Limbourg Avenue Victor David, 15 B-4830 LIMBOURG</p>
<p>AIEM Association Intercommunale des Eaux de la Molignée Rue Estroit, 39 B-5640 METTET</p>	<p>IECBW Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon Rue Emile François, 27 B-1474 GENAPPE (WAYS)</p>	<p>Service des Eaux de la Commune de Rochefort Place Albert 1^{er}, 1 B-5580 ROCHEFORT</p>
<p>CIESAC Compagnie Intercommunale des Eaux de la Source de Les Avins - Groupe Clavier Rue de la Source, 10 B-4560 CLAVIER</p>	<p>INASEP Intercommunale Namuroise de Services Publics Parc Industriel Rue des Viaux, 1b B-5100 NANINNE</p>	<p>Service des Eaux de la Commune de Theux Place du Perron, 2 B-4910 THEUX</p>
<p>CILE Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux Rue du Canal de l'Ourthe, 8 B-4031 ANGLEUR</p>	<p>Régie des Eaux de Chimay Grand-Place, 13 B-6460 CHIMAY</p>	<p>Service des Eaux de la Commune de Trois-Ponts Route de Coe, 58 B-4980 TROIS-PONTS</p>
<p>IDEA Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement de la Région Mons-Borinage-Centre Rue de Nimy, 53 B-7000 MONS</p>	<p>Régie des Eaux de Saint-Vith (Stadtwerke Sankt Vith) Friedensstraße, 19 B-4780 SAINT-VITH</p>	<p>Service des Eaux de la Commune de Waimies Place Baudouin, 1 B-4950 WAIMIES</p>
	<p>Service des Eaux de la Commune de Burg-Reuland Thommen, 64 B-4791 BURG-REULAND</p>	<p>SWDE La Société wallonne des eaux Rue de la Concorde, 41 B-4800 VERVIERS</p>
		<p>VIVAQUA Boulevard de l'Impératrice, 17-19 B-1000 BRUXELLES</p>

ORGANISMES D'ASSAINISSEMENT AGREES (OAA)

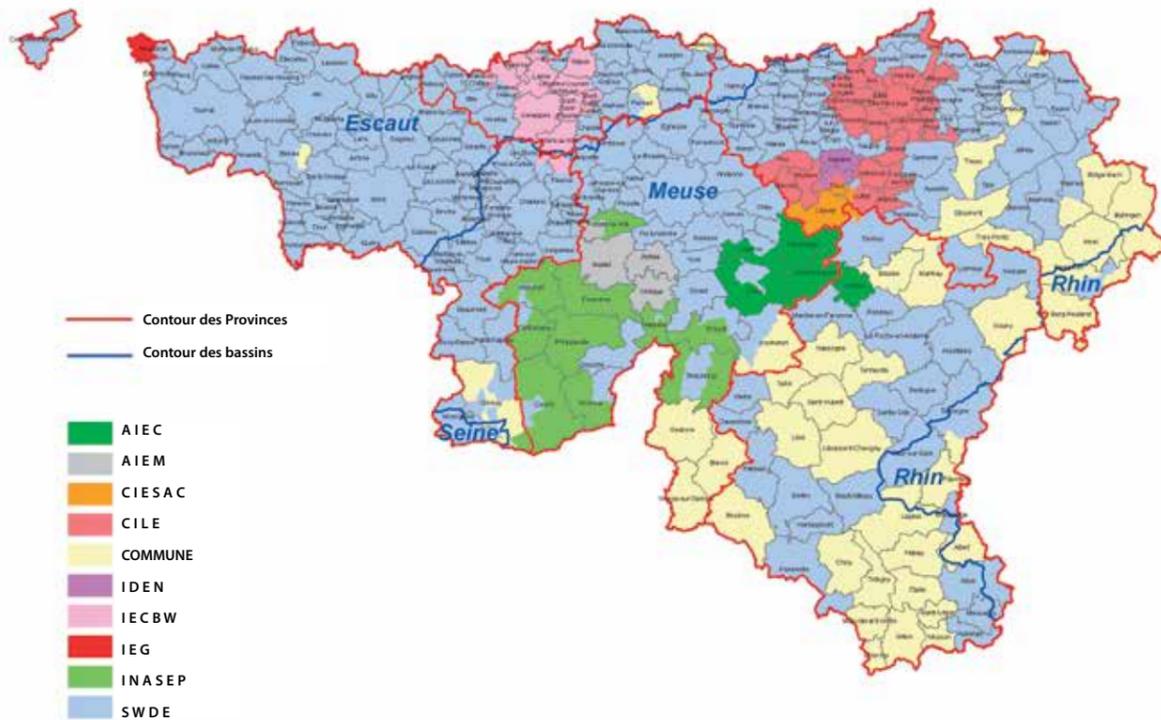
<p>AIDE Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège Rue de la Digue, 25 B-4420 SAINT-NICOLAS (LIEGE)</p>	<p>IGRETEC Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques Boulevard Mayence, 1 B-6000 CHARLEROI</p>
<p>AIVE Association Intercommunale pour la protection et la Valorisation de l'Environnement Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 B-6700 ARLON</p>	<p>INASEP Intercommunale Namuroise de Services Publics Parc Industriel Rue des Viaux, 1b B-5100 NANINNE</p>
<p>IBW Intercommunale du Brabant Wallon Rue de la Religion, 10 B-1400 NIVELLES</p>	<p>IPALLE Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidental Chemin de l'Eau vive, 1 B-7503 FROYENNES</p>
<p>IDEA Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement de la Région Mons-Borinage-Centre Rue de Nimy, 53 B-7000 MONS</p>	

ORGANISME DE COORDINATION ET DE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA PROTECTION DES CAPTAGES

<p>SPGE Société Publique de Gestion de l'Eau Avenue de Stassart, 14-16 B-5000 NAMUR</p>

A noter que la S.A. AQUAWAL intervient à hauteur de 24% dans l'actionariat de la SPGE. A ce titre, elle dispose de cinq mandats au sein du Conseil d'Administration de la SPGE (trois mandats pour le secteur « Assainissement » et deux mandats pour celui de la « Production-distribution d'eau »).

Sociétés de distribution d'eau en Wallonie (janvier 2014)



Organismes d'assainissement agréés en Wallonie (janvier 2014)



Organes de Gestion

(au 31/12/2013)

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 22 membres :

Président :

M. A. GILLIS (IECBW)

1^{er} Vice-Présidente :

Mme C. DECAMPS (IDEA)

2^e Vice-Présidente :

Mme I. JEURISSEN (SWDE)

Membres :

M. B. ANTOINE (AIVE)

M. Ph. BOURY (SWDE)

M. M. CORNELIS (SWDE)

M. M. DEBOIS (IGRETEC)

M. G. DELBAR (IPALLE)

M. D. DESSILLY (IDEA)

M. M. GOFFIN (CILE)

M. O. LAGNEAU (VIVAQUA)

M. M. LEMINEUR (INASEP)

M. P. LEURIS (IBW)

M. Ph. LIBERTIAUX (INASEP)

M. J.-L. MARTIN (SPGE)

M. J.-Cl. NIHOUL (SWDE)

M. A. PALMANS (CILE)

M. A. SERVAIS (Régie des Eaux de Saint-Vith)

M. E. SMIT (SWDE)

M. A. TABART (SWDE)

M. Cl. TELLINGS (AIDE)

M. E. VAN SEVENANT (SWDE)

Comité de Direction

Le Comité de Direction est composé de 9 membres issus du Conseil d'Administration. Pour la nomination du Président, il y a alternance entre les secteurs production-distribution et assainissement (mandat de deux ans).

Président :

M. A. GILLIS (IECBW)

1^{er} Vice-Présidente :

Mme C. DECAMPS (IDEA)

2^e Vice-Présidente :

Mme I. JEURISSEN (SWDE)

Membres :

M. B. ANTOINE (AIVE)

M. G. DELBAR (IPALLE)

M. J.-L. MARTIN (SPGE)

M. A. PALMANS (CILE)

M. E. SMIT (SWDE)

M. Cl. TELLINGS (AIDE)

Personnel

Directrice :

Mme S. VERTONGEN

Assistante de direction :

Mme Ch. CELLIER

Conseillers scientifiques :

M. C. PREVEDELLO

Mme C. RAMELOT

Chargée de communication :

Mme F. MERENNE

Commissaire-Reviseur

SPRL Jean-Marie DEREMINCE

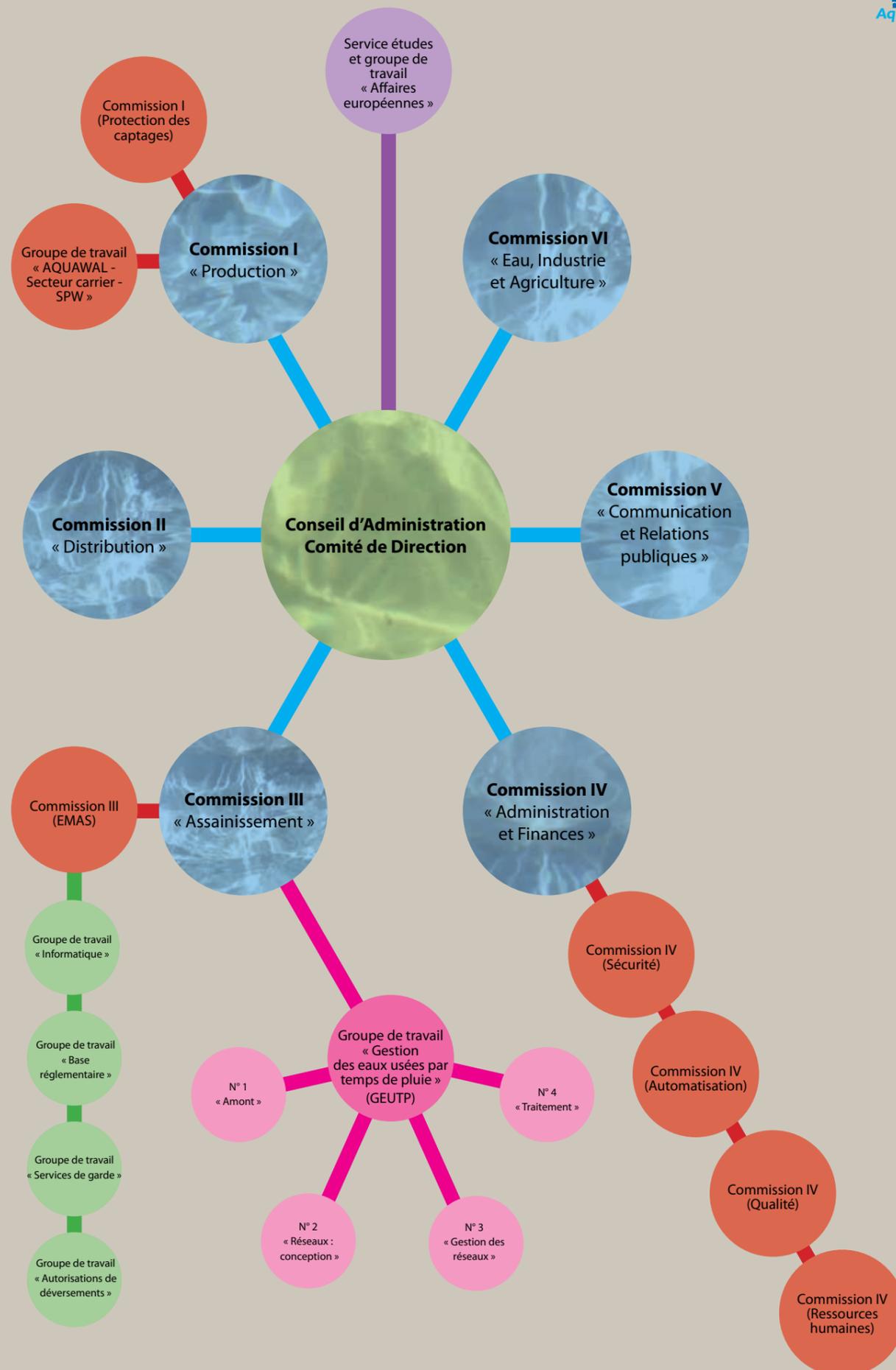
Commission d'Avis

Mme K. IMBERECHTS (IPALLE)

M. E. GAZIAUX (IECBW)

M. J.-Fr. MINET (IGRETEC)

M. Y. PETIT (INASEP)



2
Rapport de gestion



Assemblée générale ordinaire annuelle d'AQUAWAL - SPA-FRANCORCHAMPS - 14/06



Aspect activités

L'année 2013 fut une année de consolidation pour la S.A. AQUAWAL, marquée par la concrétisation de nombreux projets d'envergure, un renouvellement de sa Présidence, de ses deux Vice-Présidences et de son Comité de Direction. De même, vu leur arrivée à échéance au 31 décembre 2013, la Convention d'Actionnaires qui lie l'ensemble des sociétés associées et les Conventions de services en découlant ont été reconduites.

L'ouverture vers les autres secteurs d'activités et les nombreux contacts hors Wallonie ont encore renforcé le rôle de Fédération professionnelle du secteur de l'eau pour AQUAWAL.

Son Assemblée générale ordinaire annuelle a eu lieu le vendredi 14 juin 2013 au circuit de SPA-FRANCORCHAMPS.

A cette occasion, AQUAWAL a reçu comme orateur Monsieur SANCHEZ CENTELLAS, Attaché de presse de la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (FSESP), qui a présenté un exposé intitulé « **Le droit humain à l'eau : quels enjeux pour les citoyens, la société civile et les pouvoirs publics ?** », ainsi que l'initiative européenne citoyenne « **L'eau, un droit humain** ».

Dans le cadre de l'Accord de partenariat conclu depuis 1999 entre AQUAWAL et l'ASTEE, Madame de LAVERGNE, Directrice générale, a rehaussé de sa présence cette manifestation.

Au cours de cette Assemblée générale ordinaire, le Président d'AQUAWAL a mis à l'honneur, en raison de leur prochain départ à la retraite, respectivement Monsieur MASSON, ancien Directeur de l'IEVT et Attaché à la Direction générale de l'IECBW, membre de la Commission d'avis et Monsieur GAUTHIER, Directeur de l'AIEC et membre de la Commission l'« **Production** ».

AQUAWAL a également procédé à cette occasion à la désignation de son Commissaire-Reviseur, le Bureau J.-M. DEREMINCE SPRL pour une durée de 3 ans.

Durant l'année 2013, AQUAWAL a organisé, en collaboration avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie, la 5^e édition des « **Assises de l'eau en Wallonie** ».

Cette manifestation a eu lieu le mercredi 13 mars 2013 au complexe cinématographique Acinapolis de Jambes, en présence des représentants des Ministres de l'Environnement et des Pouvoirs locaux.

L'édition 2013 a placé la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire au centre des débats.

Cet événement a débuté par des exposés scientifiques et s'est poursuivi sous la forme d'une table ronde-débat sur le thème de « **La gestion de l'eau et l'aménagement du territoire** ».

Les 5^{es} Assises de l'eau en Wallonie - JAMBES - 13/03



Cette formule a permis un échange de vues constructif avec le public et a remporté un franc succès.

La présentation et l'animation des débats étaient assurées par un modérateur extérieur au secteur, Monsieur BOEVER.

A l'occasion des Assises, AQUAWAL a diffusé le rapport « **Statistiques de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées en Wallonie – Rapport 2012** ». La version numérique du document a été mise en ligne en français, en allemand et en anglais sur le site internet d'AQUAWAL. AQUAWAL y a promotionné l'initiative européenne citoyenne « **L'eau, un droit humain** » au moyen d'un flyer distribué à chaque participant.

Cette manifestation a également permis à un de ses associés, la CILE, via un stand, de promouvoir son usine d'embouteillage de HAMOIR (Source du Pêchet).

Vu le succès récurrent de cet événement (plus de 300 participants), il a été décidé l'organisation en 2014 d'une 6^e édition avec comme thématique un débat politique sur la gestion de l'eau.

Au cours de l'année écoulée, AQUAWAL a répondu à de multiples sollicitations et a participé activement à de nombreux événements. Les contacts et l'échange d'informations avec les deux autres structures régionales, AquaFlanders et Aquabru, se sont poursuivis de manière constructive.

AQUAWAL a rencontré notamment des représentants d'Aqua Publica Europea, de l'EUREAU, du SPW et du SPF, des secteurs carrier et agricole et la Direction générale de l'Union des Villes et Communes de Wallonie.

En matière de communication et de sensibilisation, l'année 2013 a vu la concrétisation d'un projet majeur, à savoir un dossier pédagogique à l'attention des classes maternelles « **Au fil de l'eau** » et sa version allemande « **Der Lauf Des Wassers** ».

Une conférence de presse de promotion du dossier a été organisée le 07/10, à l'Institut Saint-Jean-Baptiste de WAVRE, en présence de l'illustrateur, Peter ELLIOTT.

D'autres projets ont été menés en matière de communication :

- La mise à jour et la réimpression du dossier pédagogique à destination des classes primaires « Bon voyage, l'eau » et sa version allemande « Wenn das Wasser auf Reisen geht ! »
- La réalisation d'un calendrier scolaire 2013-2014 accompagné d'un poster du cycle naturel de l'eau et la pérennisation de cette action de communication.
- Le suivi du projet du Ministre de l'Environnement « Fontaines d'eau dans les écoles en Wallonie ».
- Le courrier de réponse à l'article du magazine « Femmes d'Aujourd'hui » du 17/01 : « Plus d'énergie pour mieux manger dynamisant ».
- Le projet de triptyque d'information à joindre aux factures d'eau, à destination du grand public sur les raisons de l'augmentation du prix de l'eau qui se concrétisera en 2014.
- Le projet d'un stand commun du secteur de l'eau au Salon des Mandataires.
- La rédaction de divers communiqués de presse, ainsi que la mise à jour permanente du site internet et la réflexion sur une refonte de celui-ci qui aura lieu en 2014.
- L'envoi de la lettre d'information « L'ECH₂O ».

- Le projet de plaquette d'information « Eau & Pierre : richesses wallonnes à valoriser » qui se concrétisera en 2014.
- La présence d'AQUAWAL sur le réseau social LinkedIn.
- La réalisation de la revue de presse mensuelle du secteur de l'eau mise à disposition des sociétés associées via l'extranet d'AQUAWAL.

Sur demande de l'ISTE (Institut Supérieur des Techniques de l'Eau), AQUAWAL a présenté le 18/10 ses activités et ses supports de communication à des fonctionnaires algériens et a participé à la cérémonie de remise des diplômes qui s'est déroulée le 24/10 au Sart-Tilman à LIEGE.

En tant que membre fondateur de l'Asbl « Verviers, au film de l'eau », AQUAWAL a soutenu la Semaine Universelle de l'Eau et du Climat (SUEC) qui s'est déroulée en 2013 à LOUVAIN-LA-NEUVE, puis à NAMUR, avec comme première soirée de sensibilisation, la projection du film de Yann ARTHUS-BERTRAND « La soif du monde ».

AQUAWAL a également soutenu l'opération des « Classes d'eau en Wallonie », via la mise à disposition de divers supports et a participé à la remise des diplômes d'« Hydrocitoyens » aux élèves de 6^{es} années primaires.

En suivi de l'enquête publique dans le cadre de la politique européenne de l'eau, AQUAWAL, via l'ensemble de ses Commissions de travail, a rédigé un avis sur les propositions de calendrier et programme de travail, ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des 2^{es} Plans de gestion par district hydrographique wallon (2016-2021). Ce travail se poursuivra en 2014 et l'avis sera communiqué au Ministre de l'Environnement et à la Direction générale de la DGO3.

Le groupe de travail « **Affaires européennes** », créé en 2012, a poursuivi ses travaux. Deux avis ont été rendus :

- Réponse à la consultation de la Commission européenne sur la révision des Annexes I et II de la Directive « Eaux souterraines ».
- Examen de la consultation publique de la Commission européenne sur l'utilisation durable du phosphore.

A noter que le Président d'AQUAWAL, Monsieur GILLIS, a été désigné comme membre de l'ExCom, Comité exécutif, de l'EUREAU et a également endossé le rôle de trésorier.

L'élaboration de **fiches-types d'information et dossiers à destination des sociétés associées** s'est poursuivie avec la rédaction de deux fiches-types supplémentaires :

- « Les usages de l'eau en Wallonie » ;
- « La qualité de l'eau en Wallonie ».

Par ailleurs, durant l'année 2013, les organes de gestion se sont réunis à **sept reprises** pour le Comité de Direction et à **six reprises** pour le Conseil d'Administration.

Ces réunions ont permis d'assurer notamment :

- Le suivi des conventions d'études :
 - La convention relative à la mise à disposition de l'expertise de la S.A. AQUAWAL au profit du Comité de contrôle de l'eau en ce qui concerne les indicateurs de performance des services de distribution d'eau.
 - Et de manière générale, les projets futurs de conventions ou d'études.



Fonctionnaires algériens reçus par l'ISTE - LIEGE - 18/10

- L'examen de divers textes légaux et réglementaires dont notamment :
 - Les travaux relatifs aux adaptations aux progrès techniques et scientifiques de la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.
 - Le programme fédéral de réduction des pesticides 2013-2014 / Le projet de Programme wallon de réduction des pesticides (PWRP).
 - La Circulaire ministérielle n° DE/2013/03 concernant la procédure appelée plan interne d'urgence et d'intervention (PIUI) à suivre en cas de survenance d'événement portant atteinte à la qualité de l'eau.
 - L'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'utilisation des composts et des digestats sur ou dans les sols.
 - L'avant-projet de Décret relatif au financement de la politique de l'eau et modifiant le Livre II du Code de l'environnement contenant le Code de l'eau.
 - L'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Livre II du Code de l'environnement contenant le Code de l'eau en ce qui concerne la gestion durable de l'azote en agriculture en Wallonie.
 - Le Décret du 30 avril 2009 relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau – Arrêtés

- l'exécution, la Charte wallonne des Impétrants pour la sécurité et la coordination des chantiers en domaine public (CICC) et l'avant-projet de Décret modificatif / Commission technique.
- Le suivi de l'avis sur les projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons.
- Les propositions de modifications de l'article D.195 du Code de l'eau.
- La révision du CWATUPE et la mise en place du Code de Développement Territorial (CoDT).
- La problématique des compteurs d'eau : position d'AQUAWAL sur l'adaptation de l'Arrêté royal du 18 février 1977 sur les compteurs d'eau froide suite à la Directive européenne 2011/17/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 abrogeant les Directives 71/317/CEE, 71/347/CEE, 71/349/CEE, 74/148/CEE, 75/33/CEE, 76/765/CEE, 76/766/CEE et 86/217/CEE du Conseil relatives à la métrologie.
- La nouvelle Directive établissant des normes de qualité environnementale (NQE).

- Et le suivi des dossiers suivants :
 - La gestion administrative (dont le renouvellement de la Convention d'Actionnaires qui lie l'ensemble des sociétés associées à AQUAWAL et des Conventions de services qui en découlent), financière (notamment la diversification des



Workshop sur les aciers inoxydables en assainissement - LIEGE-OUPEYE - 26/04

placements financiers), l'actualisation des représentations extérieures d'AQUAWAL et la réorganisation de la supervision des Commissions de travail suite au renouvellement des membres du Comité de Direction.

- Les travaux des Commissions de travail et des groupes de travail annexes.
- La désignation de représentants d'AQUAWAL dans différents organes extérieurs et Comités d'accompagnement d'études, ainsi que le suivi de ceux-ci.
- La création de divers supports.
- La collaboration dans la mise en œuvre du Programme de Gestion Durable de l'Azote en agriculture en Région wallonne (PGDA), la répartition du temps de travail du collaborateur d'AQUAWAL dans la Convention-cadre, la rédaction d'avis sur la révision du PGDA III, la mise en place d'une démarche dérogatoire pour les agriculteurs situés en zones vulnérables et le suivi de l'analyse organisationnelle sur le fonctionnement de la structure NITRAWAL.
- Les travaux du Conseil d'Administration, des Commissions et groupes de travail de l'EUREAU et de l'Intergroupe parlementaire « Eau ».
- Les réunions du Comité stratégique d'Aqua Publica Europea, du Conseil d'Administration et la représentation des opérateurs wallons au sein de l'association.
- L'examen et l'approbation des fiches techniques élaborées par la Commission II « Distribution » relatives aux marchés de fournitures et de travaux.
- La préparation de l'Assemblée générale ordinaire.
- Les différents communiqués de presse d'AQUAWAL.
- La réforme de BELGAQUA, la présentation au Comité de Direction du dossier relatif à la question de la régionalisation des activités techniques de BELGAQUA et la désignation d'un nouveau Commissaire aux comptes.
- La préparation de la réunion du Comité d'avis du Fonds de solidarité internationale pour l'eau avec une présentation des dossiers déposés par le secteur suite à l'appel à projets.
- La troisième note de synthèse des travaux du groupe de travail « AQUAWAL – Secteur carrier – SPW » relative à la valorisation de l'eau d'exhaure.

- La problématique des lingettes humides, la rédaction d'une note de synthèse sur les produits d'hygiène corporelle et traitement des eaux usées, ainsi que les contacts avec DETIC, EDANA et le SPF Economie, Agence de l'environnement et des produits.
- Les contacts avec l'ASTEE et les propositions relatives à la possible organisation d'un prochain Congrès en Wallonie.
- Le développement de la médiation au niveau des Pouvoirs subordonnés en Wallonie, ainsi que la présentation aux membres du Comité de Direction, le 21/11, par Monsieur BOVESSE (Directeur d'Administration) de l'expérience-pilote.
- Le reporting des réunions du Conseil d'Administration de la SPGE et des contentieux européens.
- La proposition de Résolution portant à une meilleure accessibilité de l'eau potable dans les espaces publics et la préparation de la position du secteur en vue de l'audition le 08/10 par la Commission de la santé, de l'action sociale et de l'égalité des chances du Parlement wallon.
- La réunion du 25/11 au Cabinet du Ministre-Président, Monsieur DEMOTTE, sur les conséquences du typhon aux Philippines et la recherche de fonds.
- Les travaux du Comité de suivi de l'Accord de partenariat « AQUAWAL – RIWA-Meuse ».
- La préparation de la 5^e édition des « Assises de l'eau en Wallonie », son évaluation et la détermination du thème de la 6^e édition.
- La Vice-Présidence de la Commission I « Production », la Présidence de la Commission IV « Administration et Finances » et la coordination de la Commission III « Assainissement » (Objet : EMAS).
- Le suivi des travaux des groupes de travail « GEUTP » et la validation de la méthodologie générale pour l'étude de la gestion des eaux usées par temps de pluie.
- Le soutien au Comité belge des Hydrogéologues (CBH) pour la publication d'un ouvrage « Aquifères et eaux souterraines en Belgique ».
- L'évaluation de la fréquentation du site internet.
- La présentation d'un résumé des Assises de l'eau en Flandre qui se sont déroulées le 17/10.



Site de QUENAST (Société Sagrex)

- Le courrier à la DGO3 relatif à la « Procédure d'alerte Meuse (ou Escaut) » en cas de déversements en eaux de surface.
- Quatre autres dossiers ont été suivis avec la plus grande attention par les Instances d'AQUAWAL, à savoir :
 - La rédaction du Mémoire d'AQUAWAL en vue de la législature 2014-2019 du Parlement wallon et du Parlement européen, communiqué aux Présidents des quatre principaux partis politiques démocratiques et francophones wallons; celui-ci a fait l'objet d'une publication et a été distribué aux 6^{es} « Assises de l'eau ».
 - La réflexion relative à la future régionalisation de la fixation du prix de l'eau et la rédaction d'une note relative au transfert de compétence de la régulation du prix de l'eau.
 - La problématique « plomb : exigences légales en termes de teneur de l'eau en plomb » pour laquelle le Comité de Direction a invité Monsieur DELLOYE (DGO3) à participer à une de ses réunions. A l'issue de celle-ci, la DGO3 a décidé la rédaction d'une Circulaire administrative (application au 25 décembre de la nouvelle valeur paramétrique de 10 µg/l concernant la teneur en plomb de l'eau potable et mesures à prendre dès 2014 pour certaines zones de distribution d'eau).

- Et la rédaction, sur base de l'avis de l'ensemble des Commissions de travail, de propositions à l'attention du Ministre de l'Environnement de modifications du Code de l'eau.

Une présentation aux membres du Conseil d'Administration des travaux des Commissions de travail par les Présidents des dites Commissions couvrant l'année 2012 s'est tenue le 28 mars. A cette occasion, ont été associés les représentants d'AQUAWAL via BELGAQUA aux Commissions EU II « Eaux usées » et EU III « Législation, Economie et Gestion » de l'EUREAU. Une présentation des conventions en cours et des travaux relatifs au PGDA a également eu lieu.

Il est à noter que les prestations des délégués des sociétés associées dans le cadre des **126 réunions** des Commissions et organes de gestion d'AQUAWAL représentent pour l'année écoulée, environ **2.700 heures de travail**.

AQUAWAL a participé au 92^e Congrès de l'ASTEE et aux sessions parallèles qui se sont déroulées du 4 au 7 juin 2013 à NANTES.

3
Rapport d'activités
des Commissions

3





	Commission I «Production»	Commission II «Distribution»	Commission III «Assainissement»	Commission IV «Administration et Finances»	Commission V «Communication et Relations publiques»	Commission VI «Eau, Industrie et Agriculture»
Durant l'année 2013, AQUAWAL a élaboré divers avis et documents officiels, sur demande ou d'initiative. Ceux-ci ont été préparés au sein des différentes Commissions de travail; en voici le récapitulatif :						
Position d'AQUAWAL sur l'adaptation de l'Arrêté royal du 18 février 1977 sur les compteurs d'eau froide suite à la Directive 2011/17/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 abrogeant les Directives 71/317/CEE, 71/347/CEE, 71/349/CEE, 74/148/CEE, 75/33/CEE, 76/765/CEE, 76/766/CEE et 86/217/CEE du Conseil relatives à la métrologie (21/02/2013)		●				
Troisième note de synthèse du groupe de travail «AQUAWAL - Secteur carrié - SPW» relative à la valorisation de l'eau d'exhaure (16/05/2013)	●					
Produits d'hygiène corporelle et traitement des eaux usées (02/07/2013)			●			
Propositions de modifications du Code de l'eau et réforme du Code de l'eau - Commentaires des articles (02/07/2013)	●	●	●	●		●
Avis d'AQUAWAL sur l'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'utilisation des composts et des digestats sur ou dans les sols - 2e lecture (19/08/2013)	●		●			●
Propositions de modifications de l'Article D.195 du Code de l'eau (10/10/2013)		●				
Avis d'AQUAWAL sur l'avant-projet de Décret relatif au financement de la politique de l'eau et modifiant le Livre II du Code de l'environnement contenant le Code de l'eau (10/10/2013)	●	●	●	●		●
Mémoire de la S.A. AQUAWAL en vue de la législation 2014-2019 du Parlement wallon et du Parlement européen (18/10/2013)	●	●	●	●	●	●
Avis d'AQUAWAL sur l'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Livre II du Code de l'environnement contenant le Code de l'eau en ce qui concerne la gestion durable de l'azote en agriculture (21/11/2013)	●					●
Avis d'AQUAWAL sur l'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'utilisation des composts et des digestats sur ou dans les sols (28/11/2013)	●		●			●
Enquête publique dans le cadre de la politique européenne de l'eau : 2 ^{es} Plans de gestion par district hydrographique wallon (2016-2021) - Enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie (12/04/2014)	●	●	●	●	●	●

Commission I

« Production »

Cette Commission traite des sujets relatifs à la production et à la qualité de l'eau potable, y compris les aspects « Protection des captages ».

Supervision :

M. A. PALMANS (CILE)

Président :

M. Y. RENSON (IECBW)

Vice-Président :

M. P. BERTRAND (SWDE)

Secrétariat :

Mme S. VERTONGEN (AQUAWAL)

Membres :

M. D. CHARLET (IDEA)

M. G. COLLIGNON (AIVE)

M. J.-M. COMPERE (CILE)

M. S. COURTOIS (MVAQUA)

M. D. FOULON (IDEN)

M. G. MANISE (Régie des eaux de Chimay)

M. O. MONFORT (AIEC)

M. V. PAEPS (SPGE)

Mme C. RAMELOT (AQUAWAL)

M. J.-M. REINERTZ (Service communal des eaux de Limbourg)

M. J.-L. ROLAND (AIEM)

M. J.-M. STEVENS (INASEP)

Experts :

M. S. RONKART (SWDE)

M. M. RUELLE (SWDE)

La Commission s'est réunie à **vingt-et-une reprises** au cours de l'année 2013.

La Commission s'est penchée sur l'examen de divers textes légaux et réglementaires dont notamment :

- Les travaux relatifs aux adaptations aux progrès techniques et scientifiques de la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.
- Le Programme fédéral de réduction des pesticides 2013-2017 / Le projet de Programme wallon de réduction des pesticides (PWRP).
- La Circulaire ministérielle N° DE/2013/03 concernant la procédure appelée plan interne d'urgence et d'intervention (PIUI) à suivre en cas de survenance d'événement portant atteinte à la qualité de l'eau.
- L'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'utilisation des composts et des digestats sur ou dans les sols.
- L'avant-projet de Décret relatif au financement de la politique de l'eau et modifiant le Livre II du Code de l'environnement contenant le Code de l'eau pour lequel les membres des Commissions II « Distribution », III « Assainissement », IV « Administration et Finances » et VI « Eau, Industrie et Agriculture » ont été associés aux travaux.
- L'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Livre II du Code de l'environnement contenant le Code de l'eau en ce qui concerne la Gestion durable de l'azote en agriculture en Wallonie.
- L'enquête publique dans le cadre de la politique européenne de l'eau : avis sur les propositions de calendrier et programme de travail, ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des 2^{es} Plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).
- La consultation publique de la Commission européenne sur la révision des Annexes I et II de la Directive sur les eaux souterraines.



Réservoirs d'eau potable de Chechienne - WAVRE

- La communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions relative à l'utilisation durable du phosphore.

La Commission s'est également préoccupée de divers autres dossiers tels que :

- Le suivi des travaux de la Commission EU I « Eau potable » de l'EUREAU.
- Le suivi des travaux de la Commission I « Production » (Objet : Protection des captages) relatifs aux contacts avec Infrabel et la SPAQuE.
- Le bilan de la 5^e édition des « Assises de l'eau en Wallonie » : « La gestion de l'eau et l'aménagement du territoire » et la préparation de la 6^e édition relative à un débat politique sur la gestion de l'eau.
- Les travaux du groupe de travail mis en place entre les trois structures régionales sur les Water Safety Plans (WSP).
- Le suivi de l'Avis rendu sur les projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons.
- L'examen de la question des prises d'eau privées.
- Le suivi du projet du Ministre de l'Environnement « Fontaines d'eau dans les écoles en Wallonie ».
- Le suivi de l'entrevue avec Aqua Belgica.
- Le courrier de réponse à l'article du magazine « Femmes d'aujourd'hui » du 17/01 : « Plus d'énergie pour mieux manger dynamisant ».
- Le suivi de la Convention IMHOTEP (Inventaire des Matières Hormonales et Organiques en Traces dans les Eaux Patrimoniales et Potabilisables).
- La rédaction des fiches-types d'information et dossiers à destination des sociétés associées sur :
 - « Les usages de l'eau » ;
 - « La qualité des eaux en Wallonie ».
- Le projet de Mémoire d'AQUAWAL en vue de la législature 2014-2019 du Parlement wallon et du Parlement européen.
- La réforme de Belgaqua.

- La problématique des légionnelles et biocides utilisés dans le traitement de l'eau.
- Le dossier de la géothermie : aspect forages et exonération de la contribution de prélèvement d'eau pour les pompes d'eau souterraine.
- La procédure de planification et de gestion de la crise.
- En concertation avec les Commissions II « Distribution », III « Assainissement », IV « Administration et Finances » et VI « Eau, Industrie et Agriculture », l'élaboration de propositions de modifications du Code de l'eau à l'attention du Ministre de l'Environnement.

La collaboration avec le secteur carrier s'est poursuivie, via notamment les travaux du groupe de travail « AQUAWAL - secteur carrier - SPW », la prolongation de la Convention (SPW - UNamur) : « Examen des interactions entre les ressources en eau et l'industrie extractive en Région wallonne : définition d'un indice d'interaction entre l'activité extractive et les ressources en eau et captages en Région wallonne » et la présentation des résultats de l'étude.

La réflexion entamée sur la possibilité de valorisation de la Charte de concertation entre le secteur de la production-distribution d'eau et le secteur carrier est toujours en cours et un groupe de travail a été mis en place en vue de la création d'une plaquette d'information : « Eau & Pierre : richesses wallonnes à valoriser ».

Une troisième note de synthèse des travaux du groupe de travail, relative à la valorisation des eaux d'exhaure a été rédigée et communiquée au Ministre de l'Environnement avec demande d'entrevue.

Une présentation du Schéma régional des ressources en eaux (SRRE) a eu lieu, de même qu'un exposé sur le projet des carrières LHOIST à ROCHEFORT.

La Commission a reçu, dans le courant de l'année, différents orateurs extérieurs :

- Monsieur DELLOYE (DGO3) dans le cadre d'échanges de vues divers sur notamment :
 - La révision de la Directive 98/83/CE et plus spécifiquement le projet d'amendement des Annexes II (Monitoring) et Annexes III (Méthodes d'analyses).
 - La problématique du plomb et l'élaboration d'une Circulaire administrative « Application au 25 décembre 2013 de la nouvelle valeur paramétrique de 10 µg/l concernant la teneur en plomb de l'eau potable et mesures à prendre dès 2014 pour certaines zones de distribution d'eau ».
- Messieurs DECONNINCK et BRAEKERS (IRE) sur une information relative à l'Annexe radioactivité de la Directive 98/83/CE concernant la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et sur les méthodes de mesures de la radioactivité dans l'eau.

La Commission a également été associée, via le Comité de suivi de l'Accord de partenariat « AQUAWAL/RIWA-Meuse », à une entrevue dans le cadre de la concrétisation du programme d'intentions. Une première réunion s'est tenue à RUMST avec notamment un échange de vues sur les PGDHW, une présentation de l'état de la Convention IMHOTEP, une présentation du screening de la qualité des eaux aux Pays-Bas et de l'étude sur les substances pharmaceutiques dans les eaux de surface utilisées pour la production d'eau potable. Une autre réunion a eu lieu à LIEGE (CILE) avec une présentation de l'état de la situation en matière de pesticides, produits pharmaceutiques et autres substances (Wallonie et Pays-Bas), ainsi que l'analyse de l'article 8c de la Directive « EQS ».

A noter que durant l'année 2013, Monsieur BERTRAND (SWDE) a été désigné comme nouveau Vice-Président de la Commission.

Quatre réunions ont été consacrées plus particulièrement à la protection des captages, en collaboration avec la S.A. Protectis.

Ces réunions se sont concentrées sur :

- Une réflexion sur la mise en œuvre des dispositions du Code de l'eau concernant la mise en conformité des stockages d'hydrocarbures en zone de prévention de captage : problématique des citernes à mazout de moins de 3.000 litres et des citernes à mazout enterrées.
- La politique menée par Infrabel en matière de désherbage de ses infrastructures avec la mise à disposition des fichiers de croisement des lignes de chemins de fer avec les zones de protection des captages.
- La validation de la procédure d'intervention en cas d'incident « polluant » susceptible de menacer toute prise de distribution publique.
- L'échange d'expériences en matière de travaux à réaliser en vue de la protection des prises d'eau souterraine / Cas de mise en conformité en zones de prévention.
- Le problème du gaz de schiste.
- Le suivi de l'entrevue avec la FWA sur la question des recours de permis.
- Le Programme fédéral de réduction des pesticides 2013-2017 / Le projet de Programme wallon de réduction des pesticides (PWRP).
- Le projet de courrier du SPW de sensibilisation des Communes à leurs obligations en matière de protection des prises d'eau potabilisables en Wallonie.
- La rédaction d'un Avis sur l'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Livre II du Code de l'eau en ce qui concerne la gestion durable de l'azote en agriculture.
- La présentation de l'application Agr'Eau.
- Les contacts avec Monsieur GRANDJEAN (DGO1) en vue d'une collaboration par rapport à la problématique du désherbage des voies publiques.
- Les études de zones préalables au dossier de zones de prévention.
- Une présentation de l'état du dossier « Contrat de captages ».

La Commission a reçu durant le courant de l'année :

- Monsieur DEKYVERE et Madame MERZ (SPW - Département de la Police et des Contrôles) en vue d'une présentation de la « Procédure d'alerte Meuse (ou Escaut) » mise en place dans le cadre de déversement en eaux de surface.
- Madame NIHANT (DGO3) pour une présentation sur les forages géothermiques pour laquelle les membres des Commissions I « Production » (Commission plénière) et VI « Eau, Industrie et Agriculture » ont été invités à participer.

Durant l'année 2013, il a été décidé d'inviter systématiquement Monsieur MASSET (DGO3) aux réunions de cette Commission.



Château d'eau de SART-DAMES-AVELINES

Commission II

« Distribution »

Cette Commission traite notamment des sujets relatifs à la distribution d'eau potable.

Supervision :

M. E. SMIT (SWDE)

Président :

M. P. MINNE (CILE)

Vice-Président :

M. G. LANUIT (SWDE)

Secrétariat :

Mme S. VERTONGEN (AQUAWAL)

Membres :

M. P. CAPIAU (IDEA)

M. G. COLLIGNON (AIVE)

M. P. GILLAUX (IDEN)

M. O. MONFORT (AIEC)

M. V. PAEPS (SPGE)

M. J.-M. REINERTZ (Service communal des eaux de Limbourg)

M. Y. RENSON (IECBW)

M. J.-L. ROLAND (AIEM)

M. M. SEBASTIAN SANTAMARIA (VIVAQUA)

M. A. WILEMME (INASEP)

Expert :

M. Ph. PLUMIER (CILE)

La Commission s'est réunie à **huit reprises** au cours de l'année 2013. Elle a poursuivi, en collaboration avec Monsieur PLUMIER, expert de la CILE, sa réflexion entamée depuis 1997 sur l'harmonisation des prescriptions techniques entre les sociétés associées dans le cadre des marchés de fournitures et de travaux. La Commission s'est fixé un ordre de priorité dans ce travail et a décidé de créer des fiches « Inventaire et analyse des incidents » sur les pièces de fontainerie sur base de l'échange d'information et d'expérience entre les membres.

Diverses fiches techniques ont été élaborées ou revues par la Commission et approuvées par le Comité de Direction et le Conseil d'Administration dans le courant de l'année 2013.

La réflexion de la Commission s'est portée également sur les dossiers suivants :

- Le suivi des travaux de la Commission II « Distribution » du groupe de travail « FTS », du groupe de travail « Experts – Installations intérieures » de BELGAQUA et du CEN TC/164.
- Le suivi du Décret du 30 avril 2009 relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau – Arrêtés d'exécution / Charte wallonne des Impétrants pour la sécurité et la coordination des chantiers en domaine public (CICC) et l'avant-projet de Décret modificatif / Commission technique.
- La proposition d'adaptation du Code de l'eau suite à la modification de la notion de lotissement dans le CWATUPE, des propositions additionnelles de modification de l'article D.195 et en concertation avec la Commission I « Production », la Commission III « Assainissement », la Commission IV « Administration et Finances » et VI « Eau, Industrie et Agriculture », l'élaboration de propositions de modifications du Code de l'eau à l'attention du Ministre de l'Environnement.
- Les propositions d'amendement au protocole d'accord relatif au déplacement des conduites de distribution d'eau dans le cadre des travaux d'assainissement et d'égouttage financés par la SPGE.
- Le bilan de la 5^e édition des « Assises de l'eau en Wallonie » : « La gestion de l'eau et l'aménagement du territoire » et la préparation de la 6^e édition relative à un débat politique sur la gestion de l'eau.
- La problématique des compteurs d'eau : position d'AQUAWAL sur l'adaptation de l'Arrêté royal du 18 février 1977 sur les compteurs d'eau froide suite à la Directive européenne 2011/17/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 abrogeant les Directives 71/317/CEE, 71/347/CEE, 71/349/CEE, 74/148/CEE, 75/33/CEE, 76/765/CEE, 76/766/CEE et 86/217/CEE du Conseil relatives à la métrologie.
- Le projet de Mémoire d'AQUAWAL en vue de la législation 2014-2019 du Parlement wallon et du Parlement européen.
- La réforme de BELGAQUA.
- La préparation d'une position commune du secteur de l'eau vis-à-vis de la proposition de résolution du Parlement wallon portant sur une meilleure accessibilité de l'eau potable dans les espaces publics / Audition du 08/10 par la Commission de la santé, de l'action sociale et de l'égalité des chances du Parlement wallon.
- Le suivi de l'Avis rendu sur les Projets de plans de gestion des districts hydrographiques wallons.
- L'avant-projet de Décret relatif au financement de la politique de l'eau et modifiant le Livre II du Code de l'environnement contenant le Code de l'eau pour lequel les

membres des Commissions I « Production », III « Assainissement », IV « Administration et Finances » et VI « Eau, Industrie et Agriculture » ont été associés aux travaux.

- La problématique des terres polluées au travers du Décret Sols et de l'Arrêté excavations.
- Le suivi du projet du Ministre de l'Environnement « Fontaines d'eau dans les écoles en Wallonie ».
- L'enquête publique dans le cadre de la politique européenne de l'eau : avis sur les propositions de calendrier et programme de travail, ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des 2^{es} Plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).
- La problématique des compteurs à gros diamètre qui comptent sans aucune consommation.
- Le courrier de VIVAQUA relatif à la participation de son représentant aux travaux de la Commission.
- L'indication des index dans les actes de vente d'un immeuble : courrier au Président de la Fédération Royale du Notariat Belge (cf. travaux de la Commission IV « Administration et Finances »).
- Le suivi de la demande d'entrevue avec Aqua Belgica.

La Commission a reçu dans le courant de l'année 2013 :

- Des représentants de la société ARKEMA qui ont présenté un produit développé en matière de polymère de haute performance : le RILSAN.
- Monsieur LIZIN de la société VIGOTEC qui a présenté un exposé sur le développement du FTTH (fiber to the home) au travers des raccordements d'eau potable pour lequel les membres de la Commission III « Assainissement » ont été invités à participer.





Station d'épuration d'AYWAILLE (récupération des boues d'assainissement)

Commission III

« Assainissement »

Cette Commission traite des sujets relatifs à l'assainissement des eaux usées, y compris la thématique «EMAS»

Supervision :

M. B. ANTOINE (AIVE)

Président :

M. J.-P. SILAN (AIDE)

Vice-Présidents :

M. O. LIENARD (IGRETEC) et M. B. VERHOYE (IPALLE)

Secrétariat :

Mme S. VERTONGEN (AQUAWAL)

Membres :

M. P. BOREUX (IDEA)

M. O. BROERS (VIVAQUA)

M. E. LEFEVRE (INASEP)

M. P. LEURIS (IBW)

M. V. PAEPS (SPGE)

M. P. WALHAIN (AIVE)

La Commission s'est réunie à **quarante-six reprises** au cours de l'année 2013, y compris les groupes de travail annexes.

La Commission a procédé à l'examen de nombreux dossiers, dont notamment :

- Le suivi des travaux connexes à la Commission III (Objet : EMAS) et groupes de travail annexes : GT « Autorisations de déversements », « Gestion des gadoues », « Services de garde », « Veille réglementaire » et « AQUAWAL - SPGE - EWE », ainsi que les quatre groupes de travail Gestion des eaux usées par temps de pluie (GEUTP).
- L'examen de divers textes légaux et réglementaires et notamment :
 - Le suivi de l'Avis rendu sur les projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons.
 - En concertation avec la Commission I « Production », la Commission II « Distribution », la Commission IV « Administration et Finances » et la Commission VI « Eau, Industrie et Agriculture », l'élaboration de propositions de modification du Code de l'eau à l'attention du Ministre de l'Environnement.
 - L'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'utilisation des composts et des digestats sur ou dans les sols.
 - La communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions relative à l'utilisation durable du phosphore.
 - La nouvelle Directive établissant des normes de qualité environnementale (NQE).
 - L'avant-projet de Décret relatif au financement de la politique de l'eau et modifiant le Livre II du Code de l'environnement contenant le Code de l'eau.
 - L'enquête publique dans le cadre de la politique européenne de l'eau : avis sur les propositions de calendrier et programme de travail, ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des 2^{es} Plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).
- Le suivi des travaux de la Commission III « Eaux usées », du groupe de travail NBN TC 165 de BELGAQUA et du secteur D « Assainissement » du CEOCOR.
- Le suivi des travaux de la Commission EU II « Eaux usées » de l'EUREAU, en présence du représentant d'AQUAWAL via BELGAQUA à cette Commission.
- Le suivi de l'entrevue du 13/01/2011 avec les représentants des Entreprises Wallonnes de l'Eau (EWE), la mise en place d'un groupe de travail « AQUAWAL-SPGE-EWE » et l'examen de la question du paiement des acomptes en cours de travaux et de l'éventuelle possibilité de standardisation des spécifications des cahiers spéciaux des charges des Organismes d'assainissement agréés.
- La réflexion sur la notion de traitement approprié / Étude du phénomène de dilution par les eaux parasites en eaux résiduaires urbaines avec une présentation par un représentant du CEBEDEAU des résultats de l'étude et un exposé par une représentante de l'IBW sur le Guide méthodologique pour l'assainissement des agglomérations de moins de 2.000 EH établi par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.
- La mise en place d'un Service Public d'Assainissement Autonome (SPAA).
- La révision du CWATUPE et la mise en place du CoDT.
- La problématique du traitement des PCRA communaux dans les centres publics exploités par les OAA.
- L'examen de la problématique des lingettes humides et contacts avec DETIC et EDANA et le SPF Economie (DGO5)

Agence de l'environnement et des Produits, ainsi que l'élaboration d'une note de synthèse « Produits d'hygiène corporelle et traitement des eaux usées : de la nécessité de clarifier les concepts ».

- Le bilan de la 5^e édition des « Assises de l'eau en Wallonie » : « La gestion de l'eau et l'aménagement du territoire » et la préparation de la 6^e édition relative à un débat politique sur la gestion de l'eau.
- L'assurance « TRC » : interdiction des conduites en acier inoxydables / Chemins de roulement / Charte de règlement des dossiers « sinistres », pour laquelle un workshop a été organisé le 26/04 à la station d'épuration de Liège-Oupeye et le projet de rédaction d'une note de synthèse à l'attention de la SPGE sur le thème : « Problème de non assurabilité des aciers inoxydables en assainissement ».
- Le suivi de la convention IMHOTEP (Inventaire des Matières Hormonales et Organiques en Traces dans les Eaux Patrimoniales et Potabilisables).
- La présentation du compte rendu de l'Assemblée plénière du 23/11/2012 de la Commission Internationale de la Meuse (CIM).
- La présence de castors en Wallonie et leur impact sur l'environnement.
- L'élaboration de fiches-types d'information et dossiers à destination des sociétés associées sur :
 - « Les usages de l'eau en Wallonie » ;
 - « La qualité de l'eau en Wallonie ».
- Le plan de déstagement mis en place par ELIA.
- Le projet BIAGRA (CEBEDEAU).
- Le retour d'expériences en matière de silo épaisseur.
- Le projet de Mémoire d'AQUAWAL en vue de la législation 2014-2019 du Parlement wallon et du Parlement européen.
- Le compte rendu de la conférence AMICE à Sedan.
- La problématique des condensats des chaudières à condensation.
- La problématique de la pose de câbles et gaines en fibres optiques dans les réseaux d'égouttage et la présentation en collaboration avec la Commission II « Distribution » d'un exposé par Monsieur LIZIN de la société VIGOTEC sur le développement du FTTH (Fiber to the home).
- Une présentation par VIVAQUA de la technique développée en matière de récupération de la chaleur des égouts.
- La présentation du 7^e Rapport de la Commission européenne sur l'état du traitement des eaux urbaines résiduaires.
- La représentation d'AQUAWAL au sein du groupe de travail transversal « Inondations » (GTI) et du groupe de travail « Dimensionnement de bassins d'orage ».
- La mise à jour du Guide pratique à l'usage des communes relatif à l'assainissement des eaux usées.
- La problématique des décanteur-digesteur sur biodisques et des terres contaminées.
- La demande de BELGAQUA relative à la question d'évacuation de matériel d'incontinence en égout.

La Commission a également été associée, via le Comité de suivi de l'Accord de partenariat « AQUAWAL/RIWA-Meuse », à une entrevue dans le cadre de la concrétisation du programme d'intentions. Une première réunion s'est tenue à RUMST avec notamment un échange de vues sur les PGDHW, une présentation de l'état de la Convention IMHOTEP, une présentation du screening de la qualité des eaux aux Pays-Bas et de l'étude sur les substances pharmaceutiques dans les eaux de surface utilisées pour la production d'eau potable. Une autre réunion a eu lieu à LIEGE (CILE) avec une présentation de l'état de la situation en matière de pesticides, produits pharmaceutiques et autres substances (Wallonie et Pays-Bas), ainsi que l'analyse de l'article 8c de la Directive « EQS ».

La Commission a entamé en collaboration avec la SPGE un important travail en matière de gestion des eaux usées par temps de pluie, avec la mise en place de quatre groupes de travail : « GEUTP » : n° 1 « Amont », « GEUTP » : n° 2 « Réseau : conception », « GEUTP » : n° 3 « Gestion réseaux » et « GEUTP » : n° 4 « Traitement ».

Une note méthodologique générale pour la gestion des eaux usées par temps de pluie a été élaborée et sert de fil conducteur aux travaux des groupes de travail qui sont chapeautés par la Commission III « Assainissement ».

Une présentation d'un exposé sur les micro-stations de pompage / Étude comparative du point de vue financier entre les pompes immergées et les pompes hors sol a été réalisée par l'INASEP.

La Commission a poursuivi ses travaux relatifs à la thématique « EMAS » en collaboration avec la SPGE et Maître MOERYNCK.

Sept réunions ont été consacrées à cette question. Elles ont eu pour objet notamment la poursuite de la mise en place d'une nouvelle veille informatique (définition de son contenu et portée juridique) d'une check-list commune, de même que l'examen des nouveautés législatives impactant les Organismes d'assainissement agréés et les modifications à apporter à la base réglementaire ainsi que la liste des avis rendus.

Les réunions ont permis de réaliser un inventaire des démarches ISO 14 001 et EMAS de chaque Organisme d'assainissement agréé, ainsi que pour certains d'entre eux, une présentation de l'audit externe effectué au sein de leur société et l'examen du tableau de synthèse élaboré relatif aux audits externes.

La Commission a également abordé les dossiers suivants :

- Acceptation d'eaux industrielles (procédures et coordination SPGE/OAA) en station d'épuration.
- La nouvelle Directive relative à l'efficacité énergétique des bâtiments.
- La sensibilisation des éleveurs à la problématique de la gestion des fosses à lisier.

Durant l'année 2013, un nouveau coordinateur des travaux a été désigné.

La Commission a également poursuivi sa réflexion sur l'analyse des indicateurs de performance environnementale et s'est penchée sur l'analyse de la problématique « Odeur » et « EPRTR ».

Le groupe de travail « **Autorisations de déversements** », créé au sein de la Commission III « Assainissement » (Objet : EMAS), a poursuivi ses travaux visant à l'élaboration d'un formulaire-type et d'un Guide méthodologique pour la remise d'avis (rejets industriels, rejets agricoles, raccordement...) pour les OAA. Une réunion aura lieu en 2014 en présence de Monsieur VAEREWYCK (DGO3) en vue de permettre un échange de vues en matière d'eaux usées industrielles en lien avec les autorisations délivrées préalablement et la procédure de consultation des OAA.

La réflexion du groupe de travail « **Gestion des gadoues** » a abouti à la formulation de propositions de mesures de gestion de l'acceptation des gadoues de fosses septiques dans les stations d'épuration d'eaux usées résiduaires communes à l'ensemble des Organismes d'assainissement agréés avec présentation à l'OWD de la procédure élaborée.

La Commission a continué à suivre les travaux relatifs au service de garde, en collaboration avec la Commission IV « Administration et Finances » (Objet : Automatisation). Ceux-ci ont abouti à l'élaboration de règles décisionnelles uniformes entre OAA visant à la définition des délais d'intervention en cas de dysfonctionnement.



Pompe Haute Pression du refoulement de Tailfer - PROFONDEVILLE

Commission IV

« Administration et Finances »

Cette Commission mixte et transversale traite des aspects juridiques, administratifs et financiers du secteur de l'eau, y compris les domaines de la sécurité, de l'automatisation, de la qualité (secteur de la production-distribution d'eau) et des ressources humaines.

Supervision :

Mme C. DECAMPS (IDEA)

Président :

M. Ph. LIBERTIAUX (INASEP)

Vice-Président :

M. E. GAZIAUX (IECBW)

Secrétariat :

Mme S. VERTONGEN (AQUAWAL)

Membres :

M. M. BERTINCHAMPS (IGRETEC)

M. R. COPPE (VIVAQUA)

Mme F. DE BROUCKERE (IDEA)

M. F. DELFOSSE (AIDE)

M. Ph. FRERE (IGRETEC)

M. M. GOFFIN (CILE)

Mme K. IMBERECHTS (IPALLE)

Mme V. JAMME (IBW)

M. Th. JEHASSE (SWDE)

M. O. MAILLEUX (AIVE)

M. V. PAEPS (SPGE)

M. Ch. PIRON (VIVAQUA)

M. R. SAUVAGE (INASEP)

La Commission s'est réunie à **vingt-trois reprises** au cours de l'année 2013. Différentes matières ont été abordées qui concernaient les aspects :

- administratifs, financiers et juridiques,
- sécurité,
- automatisation,
- qualité,
- et ressources humaines.

En ce qui concerne les aspects administratifs, financiers et juridiques (**sept réunions**), la Commission a procédé à l'examen des dossiers suivants :

- Le suivi des travaux connexes à la Commission IV « Administration et Finances » (Objets : Sécurité / Automatisation / Qualité / Ressources humaines).
- Le suivi des travaux de la Commission EU III « Législation, Economie et Gestion » de l'EUREAU.
- Le suivi de l'Avis rendu sur les projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons.
- L'indication des index dans les actes de vente d'un immeuble : courrier au Président de la Fédération Royale du Notariat Belge (cf. travaux de la Commission II « Distribution »).
- En concertation avec les Commissions I « Production », II « Distribution », III « Assainissement » et VI « Eau, Industrie et Agriculture », les propositions de modifications du Code de l'eau à l'attention du Ministre de l'Environnement.
- La présentation par AQUAWAL des résultats de l'étude menée pour le compte du Comité de contrôle de l'eau sur le thème de l'évaluation des modalités actuelles de demande d'augmentation du prix de l'eau par les distributeurs.
- La rédaction d'une note relative aux propositions du secteur par rapport à la future régionalisation de la fixation du prix de l'eau.
- Le projet de Mémoire d'AQUAWAL en vue de la législation 2014-2019 du Parlement wallon et du Parlement européen.

- L'examen de la demande de l'IDEA relative à la géothermie du Bassin de Mons et ses projets.
- L'enquête publique dans le cadre de la politique européenne de l'eau : avis sur les propositions de calendrier et programme de travail, ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des 2^{es} Plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).
- La demande de reprise des discussions sur les frais d'exploitation des OAA.
- L'avant-projet de Décret relatif au financement de la politique de l'eau et modifiant le Livre II du Code de l'environnement contenant le Code de l'eau pour lequel les membres des Commissions I « Production », II « Distribution », III « Assainissement » et VI « Eau, Industrie et Agriculture » ont été associés aux travaux.
- La taxation des Intercommunales à l'impôt des sociétés.
- La réalisation d'un folder d'information à insérer dans les factures d'eau, à destination du grand public sur les raisons de l'augmentation du prix de l'eau.

A noter que durant l'année 2013, un Président et un Superviseur des travaux ont été nouvellement désignés.

La Commission a poursuivi ses travaux en matière de « **Sécurité** », en collaboration avec Monsieur ROBERT (Assuralia). **Quatre réunions** ont été consacrées aux dossiers suivants :

- L'examen des législations nouvelles en matière de sécurité.
- Le suivi du dossier relatif à l'accident mortel survenu chez un sous-traitant sur un chantier à SCLESSIN suite à une électrocution.
- Le courrier de la SPGE du 04/10/2012 relatif à différentes questions à soumettre à la Commission / Etablissement d'un tableau de synthèse « Evaluation de la charge de travail » / Contact avec le SPF (Direction générale Contrôle Bien-être au travail).
- L'analyse des risques RGIE sur les influences externes des activités sur les tiers (Arrêté royal du 2 juin 2008 : articles 5 et 6 (RGIE)).
- Le suivi du courrier du 20/11/2012 à l'ensemble des Gouverneurs des Provinces de Wallonie relatif à la mise en place d'un plan de coupure d'électricité lors de délestage de réseaux.
- La gestion des incidents sur base de l'accident de WETTEREN en Flandre orientale.
- La réflexion sur la problématique des canalisations enterrées et la présence de fils électriques.

La Commission a reçu, dans le courant de l'année 2013, deux représentants de la société IOS International qui ont présenté la plateforme informatique développée en matière de plan d'urgence.

En ce qui concerne le thème « **Automatisation** » (**huit réunions**, y compris les groupes de travail annexes), la Commission a abordé les dossiers suivants :

- La poursuite des travaux relatifs aux consommations énergétiques et économie d'énergie : optimisation.
- Le suivi des travaux du groupe de travail « Service de garde », en collaboration avec la Commission III « Assainissement ».
- La présentation, sur base du canevas de standardisation arrêtée du système de télégestion mis en place au sein de l'ensemble des sociétés.
- La liste des travaux futurs.
- L'information sur le plan de délestage d'ELIA.
- Un échange de vues sur le choix de l'opérateur de téléphonie.

- La problématique du relevé d'index (compteurs électriques et eau) et la collecte des informations.
- Le recours à l'utilisation de matériel de type ATEX dans le cas d'atmosphère explosive.
- Un échange d'expériences en matière de placement de caillebotis.
- L'examen du questionnaire relatif à l'automatisation mise au point par l'INASEP.

Une présentation par VIVAQUA du reconditionnement des motopompes a eu lieu.

En ce qui concerne la thématique « **Qualité** » (secteur de la production-distribution d'eau - **deux réunions**), la Commission a relancé sa proposition relative à la mise en place d'une procédure d'audits externes croisés entre les sociétés de production-distribution d'eau associées et a accueilli en son sein un représentant de l'INASEP.

La Commission a également abordé les thématiques suivantes :

- La démarche « BSC » : comparaison des tableaux de bord des indicateurs de chaque processus.
- La démarche de l'« Excellence opérationnelle » (recherche de l'efficacité par l'analyse approfondie de l'ensemble des processus).
- Un échange de vues sur les démarches entamées par rapport à la certification ISO 14001.
- La proposition de mise en place d'une Veille externe commune au secteur.
- Le débriefing du séminaire du 05/11 : « Nouvelles normes ISO 901 – ISO 14001 & ISO 27001 : une évolution logique ! ».

La Commission a tenu deux réunions décentralisées et a visité à cette occasion le chantier de dédoublement du Néblon et le laboratoire de la CILE et les sites de stockage d'eau potable en service (réservoir de OHAIN – Château d'eau de SART-DAMES-AVELINES) et l'installation de panneaux photovoltaïques de l'IECBW.

La Commission a aussi réfléchi à ses travaux futurs, de même qu'elle a relancé son appel à participation aux travaux aux autres sociétés de production-distribution d'eau.

La Commission a poursuivi ses travaux en matière de « **Ressources humaines** » en 2013 (**deux réunions**).

Elle a procédé, sur base de tableaux de synthèse, à l'examen du thème de réflexion sélectionné sur les pensions avec un exposé réalisé par des représentants d'ETHIAS sur les nouveautés législatives en matière de pension du secteur public.

Un échange de vues a également eu lieu avec la représentante du Forem Polygone de l'eau, de même que la préparation, pour les représentants d'AQUAWAL, de la réunion du Comité d'orientation du Polygone de l'eau.

La Commission a également réfléchi à ses travaux futurs.



Conférence de presse relative à la sortie du dossier «Au fil de l'eau» - WAVRE - 7/10

Commission V

« Communication et Relations publiques »

Cette Commission mixte traite des sujets relatifs aux campagnes d'information et de sensibilisation à l'eau vers le grand public, les communes et les professionnels.

Supervision :

Mme I. JEURISSEN (SWDE)

Présidente :

Mme C. BAWIN (CILE)

Vice-Président :

M. E. FONTAINE (INASEP)

Secrétariat :

Mme F. MERENNE (AQUAWAL)

Membres :

Mme M.-E. DELTENRE (VIVAQUA)

Mme P. DENIS (AIDE)

M. J. GHISLAIN (IPALLE)

Mme L. IKER (SPGE)

M. R. LATEUR (IBW)

M. V. PAEPS (SPGE)

Mme N. SWAELENS (IECBW)

M. P. VANESSE (SWDE)

Mme E. ZIMBILI (IDEA)

Treize réunions ou entrevues diverses ont retenu l'attention de la Commission ou de certains de ses membres au cours de l'année 2013.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- La conception et la réalisation de 5.200 exemplaires du dossier pédagogique « Au fil de l'eau » - « Der Lauf Des Wassers » à destination des élèves de classes maternelles.
- La conception et la diffusion de 5.500 exemplaires du calendrier scolaire 2013-2014 avec un poster du cycle naturel de l'eau.
- La promotion, la diffusion, la mise à jour et la réimpression de 5.000 exemplaires du dossier pédagogique « Bon voyage, l'eau » et sa version allemande : « Wenn das Wasser auf Reisen geht ! », à destination des professionnels de l'éducation.
- La diffusion du DVD « Le voyage de l'eau ».
- La diffusion des brochures « Demain, l'eau est dans la nature » et « L'eau du robinet et la santé ».
- La réflexion sur une communication via le web en créant une animation en 3D relative au cycle de l'eau potable.
- La collaboration à l'organisation des 5^e et 6^e éditions des Assises de l'eau en Wallonie.
- La réflexion sur le mode de communication à adopter pour communiquer sur l'augmentation du prix de l'eau en Wallonie.
- La collaboration pour la publication et la promotion du rapport « Statistiques de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées en Wallonie - Rapport 2012 ».
- La réflexion sur la présence du secteur de l'eau via un stand commun au Salon des Mandataires.
- Le soutien de la manifestation « Apothé"EAU"se », organisée par les « Classes d'eau ».
- Le suivi du projet du Ministre de l'Environnement « Fontaines d'eau dans les écoles en Wallonie ».
- L'examen des projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons (PGDHW).
- La participation à l'élaboration du Mémoire d'AQUAWAL en vue de la législation 2014-2019 du Parlement wallon et du Parlement européen.
- Le soutien de la « Semaine Universelle de l'Eau et du Climat » (SUEC).
- La réflexion quant aux possibilités d'organisation d'un prochain Congrès de l'ASTEE en Wallonie.

Commission VI

« Eau, Industrie et Agriculture »

Cette Commission mixte et transversale traite des implications de l'agriculture et du monde industriel sur le secteur de l'eau.

Supervision :

M. G. DELBAR (IPALLE)

Président :

M. J.-M. COMPERE (CILE)

Vice-Président :

M. H. ZEMAN (IGRETEC)

Secrétariat :

Mme S. VERTONGEN (AQUAWAL)

Membres :

M. O. BOURLON (INASEP)

M. M. CLOSSET (SWDE)

Mme M. DERICK (VIVAQUA)

M. M. LEJEUNE (AIVE)

M. J. LEMLYN (AIDE)

Mme I. MASSART (IBW)

M. V. PAEPS (SPGE)

M. O. PARENT (IPALLE)

Mme C. RAMELOT (AQUAWAL)

La Commission ne s'est pas réunie en 2013 mais elle a été associée à diverses réunions organisées avec d'autres Commissions et à de nombreuses consultations par mail.

Ses travaux se sont portés sur :

- Le suivi de l'Avis rendu sur les projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons.
- La rédaction de fiches-types d'information et dossiers sur :
 - « Les usages de l'eau ».
 - « La qualité des eaux en Wallonie ».
- Le projet de Mémoire d'AQUAWAL en vue de la législation 2014-2019 du Parlement wallon et du Parlement européen.
- En concertation avec les Commissions I « Production », II « Distribution », III « Assainissement » et IV « Administration et Finances », l'élaboration de propositions de modifications du Code de l'eau à l'attention du Ministre de l'Environnement.
- L'enquête publique dans le cadre de la politique européenne de l'eau : avis sur les propositions de calendrier et programme de travail, ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des 2^{es} Plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).
- La présentation par Madame NIHANT (DGO3) d'un exposé sur les forages géothermiques aux membres de la Commission I « Production ».
- L'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'utilisation des composts et des digestats sur ou dans les sols.
- Le suivi de l'Avis rendu sur les projets de Plans de gestion par district hydrographique wallon.
- L'avant-projet de Décret relatif au financement de la politique de l'eau et modifiant le Livre II du Code de l'environnement contenant le Code de l'eau, pour lequel les membres des Commissions I « Production », II « Distribution », III « Assainissement » et IV « Administration et Finances » ont été associés aux travaux.

4
Service études





Mise à disposition de l'expertise d'AQUAWAL au profit du Comité de contrôle de l'eau pour ce qui concerne les indicateurs de performance des services de distribution d'eau

AQUAWAL a mis son expertise à disposition du Comité de contrôle de l'eau dans le cadre notamment de l'élaboration du rapport d'activités du Comité de contrôle de l'eau.

Aide aux sociétés associées

AQUAWAL a apporté son expertise à différents associés à de multiples niveaux au cours de l'année 2013. On peut citer notamment la réalisation d'enquêtes de satisfaction des distributeurs d'eau auprès de leur clientèle, l'élaboration de cartes locales ou historiques, l'aide à la formation dans le cadre de la coopération au développement ou encore la réalisation d'études spécifiques ...

Participation à la semaine ATHENS

Pour la quatrième année consécutive, AQUAWAL a participé à la semaine ATHENS organisée par l'ENGREF (Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts) à Paris et a donné une conférence relative aux enjeux du secteur de l'eau en Wallonie.

Elaboration de la brochure « Statistiques de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées en Wallonie – Rapport 2012 »

Cette brochure est imprimée depuis 2010. Elle a pour objectif de faire connaître les principaux chiffres et indicateurs relatifs aux services d'eau et d'assainissement en Wallonie. Cette brochure a été diffusée à l'ensemble des bibliothèques et centres de documentation pouvant être intéressés par ces données, de même qu'aux Députés wallons et de la

Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'aux Ministres du Gouvernement wallon.

Cette brochure permet de suivre, année après année, l'évolution des principaux indicateurs : indicateurs d'état du réseau de distribution d'eau, de consommation d'eau, du prix de l'eau, d'équipement en stations d'épuration, de la protection des captages. Elle a été, en outre, diffusée en primeur lors de la 5^e édition des « Assises de l'eau en Wallonie ».

Elaboration de fiches-types d'information et dossiers

Depuis 2012, des fiches-types à destination des associés d'AQUAWAL sont élaborées sur différents sujets. L'objectif de ces fiches est de permettre à l'ensemble des opérateurs de disposer du même niveau d'information sur des sujets pouvant intéresser la presse. Celles-ci, disponibles sur l'extranet d'AQUAWAL, sont régulièrement mises à jour.

Représentations extérieures

Le service « Etudes » d'AQUAWAL a représenté le secteur wallon de l'eau lors de divers événements au niveau wallon, belge ou européen ou à des comités d'accompagnement d'études : journée d'étude d'AquaFlanders et du VLARIO, Assemblée Générale de Phytofar, colloque organisé par le Cercle Français de l'eau...

Avis divers

AQUAWAL a élaboré deux avis au sujet de problématiques européennes :

- Réponse à la consultation de la Commission européenne sur la révision des Annexes I et II de la Directive « Eaux souterraines ».
- Examen de la consultation publique de la Commission européenne sur l'utilisation durable du phosphore.

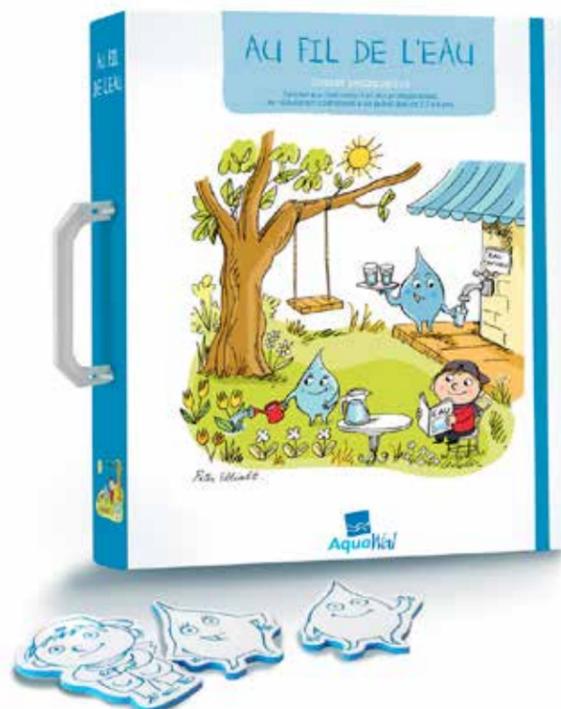


5
Communication
et sensibilisation



5





Dossier pédagogique à destination des élèves de classes maternelles : « Au fil de l'eau » - « Der Lauf Des Wassers »

L'année 2013 a débuté par la désignation d'une société de communication chargée de la réalisation, de l'illustration, de la traduction et de l'impression de la valise pédagogique.

Près de six mois furent nécessaires à Peter ELLIOTT pour réaliser l'ensemble des illustrations.

Après plus d'une année de travail, la rentrée scolaire 2013 a vu la concrétisation du projet.

Proposé dans une valise au format A4, cet outil édité en **5.200 exemplaires**, est composé de :

- fiches théoriques et pratiques,
- activités interdisciplinaires,
- 3 livres de lecture,
- 3 personnages aimants,
- 2 posters du cycle de l'eau,
- 1 loto sonore,
- 1 jeu complet composé d'une part de questions théoriques permettant de tester les connaissances acquises, et d'autre part de petits défis amusants.

Cette valise pédagogique, mise à disposition gratuitement, stimule diverses compétences des enfants : apprentissages langagiers, scientifiques, relationnels, musicaux ou encore artistiques sont au programme.

Par cette action visant les pédagogues et leurs jeunes élèves, les associés d'AQUAWAL ont souhaité répondre aux nombreuses demandes des enseignants de classes maternelles, ne disposant actuellement que de très peu de ressources pédagogiques complètes sur le thème de l'eau. AQUAWAL rencontre ainsi sa mission de communication et de sensibilisation, en développant un support dont la double originalité est de correspondre aux réalités wallonnes et de cibler le très jeune public.

Lors de sa sortie, un communiqué de presse a été envoyé et une conférence de presse a été organisée par l'IECBW dans l'école Saint-Jean-Baptiste de Wavre le 07/10, en présence de l'illustrateur Peter ELLIOTT. On notera des retours presse des journaux L'Avenir, Le Soir, La Libre Belgique, la DH et de la télévision locale TV Com.

Le projet a été présenté lors du Salon de l'Education qui s'est déroulé à Charleroi au mois d'octobre.

Comme le précédent dossier pédagogique, « Au fil de l'eau » a été déposé à la Maison des Auteurs et transmis à la Bibliothèque royale.

Des flyers de promotion ont été imprimés et un banner de promotion a été réalisé.

Une rubrique consacrée au projet a été mise en ligne sur le site internet d'AQUAWAL. Celle-ci comprend notamment le formulaire d'évaluation à remplir en ligne par les enseignants, les bruits de l'eau relatifs au loto sonore, ainsi que l'ensemble des fiches d'activités fournies dans la version papier et les histoires à raconter qui peuvent être téléchargées gratuitement.

La diffusion du dossier pédagogique « Bon voyage, l'eau » et sa version allemande : « Wenn das Wasser auf Reisen geht! » s'est poursuivie en 2013. Ce support, édité en 2011 à destination des enfants de 8 à 12 ans, a rencontré un vif succès depuis sa sortie. Le dossier a été mis à jour au mois de juillet 2013 et réimprimé en 5.000 exemplaires.



La 5^e édition des Assises de l'eau en Wallonie

AQUAWAL, en partenariat avec l'UVCW et avec le soutien de la Wallonie, a organisé une nouvelle édition des Assises de l'eau, le mercredi 13 mars 2013 à JAMBES.

Plus de 300 personnes étaient présentes lors de cette manifestation destinée notamment aux mandataires et agents communaux en charge des matières environnementales, mais également ouverte à d'autres secteurs d'activités concernés par la **thématique abordée : la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire.**

Rationalisation des captages d'eau, interconnexion des réseaux avec les pays frontaliers, gestion alternative des eaux pluviales, bonnes pratiques agricoles, outils de planification et coordination entre les différents acteurs ; tels ont été quelques-uns des sujets abordés lors de cette édition.

Pour permettre aux participants de débattre sur ce thème, la seconde partie du colloque a été organisée sous la forme d'une table ronde-débat et a rassemblé différents experts du secteur :

- Monsieur Eric VAN SEVENANT, Président du Comité de Direction (SWDE - Société Wallonne des Eaux),
- Monsieur Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction (SPGE - Société Publique de Gestion de l'Eau),
- Monsieur Bernard ANTOINE, Directeur Général Adjoint (AIVE - Association Intercommunale pour la protection et la Valorisation de l'Environnement),
- Monsieur Jean-Marie TRICOT, Coordinateur (Contrat de rivière Dyle-Gette),
- Monsieur Arnaud RANSY, Conseiller juridique au sein du département développement territorial - cellule environnement (UVCW - Union des Villes et Communes de Wallonie),
- Monsieur Paul DEWIL, Directeur (Service Public de Wallonie - Direction Générale Opérationnelle 2 : Mobilité et Voies hydrauliques).

Comme les années précédentes, un communiqué de presse a été rédigé et diffusé à la presse locale et régionale, qui a d'ailleurs été invitée à participer au colloque.

La présentation du colloque ainsi que la modération de la table ronde ont été assurées par Monsieur Eric BOEVER.

Les préparatifs de la **6^e édition des Assises de l'eau en Wallonie** ont débuté au cours de l'année 2013. Plusieurs réunions de travail avec l'UVCW ont eu lieu. L'évènement se déroulera le mercredi 19 février 2014 et consistera en un débat politique autour de la gestion de l'eau en présence des représentants de quatre partis politiques francophones.





Calendrier scolaire 2013-2014 et poster du cycle naturel de l'eau

A la rentrée scolaire 2013, AQUAWAL a édité un **calendrier scolaire 2013-2014** accompagné d'un **poster du cycle naturel de l'eau**, à destination du public scolaire et du grand public. 5.500 exemplaires de ce calendrier ont été diffusés par AQUAWAL et les sociétés associées suivantes : AIDE, CILE, IDEA, IECBW, INASEP et IPALLE.

Les **demandes de documentation** sur le thème de l'eau ont continué de s'accroître en 2013. C'est ainsi qu'AQUAWAL a poursuivi la diffusion des supports suivants :

- Le DVD « **Le voyage de l'eau** »,
- La brochure « **L'eau du robinet et la santé** »,
- La brochure « **Demain, l'eau est dans ma nature** »,
- La brochure « **Quelques conseils pour l'utilisation optimale de votre adoucisseur d'eau** »,
- La brochure « **Statistiques de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées en Wallonie – Rapport 2012** ». A noter que cette brochure a été transmise à l'ensemble des participants aux 5^{es} Assises de l'eau en Wallonie, aux associés et partenaires d'AQUAWAL, à 26 bibliothèques, ainsi qu'aux Ministres du Gouvernement wallon, aux Députés wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans le courant du second semestre 2013, les travaux de coordination du prochain rapport ont débuté. Le but de ce support qui comporte près de 50 pages, dont plus de 15 graphiques est de fournir aux opérateurs actifs dans le cycle de l'eau les principaux chiffres-clés de ce secteur et de suivre d'année en année l'évolution des chiffres et indicateurs.



AQUAWAL a poursuivi la diffusion de son **rapport annuel**. Imprimé en 500 exemplaires, celui-ci a été envoyé à l'ensemble des associés et partenaires d'AQUAWAL, ainsi qu'aux Ministres du Gouvernement wallon et aux Députés wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

AQUAWAL a participé à la remise des diplômes aux élèves de classes de 6^{es} années primaires ayant participé au programme « **Classes d'eau** » en Province de LIÈGE (PÉPINSTER). Quelque 600 élèves de dernière année de l'enseignement primaire ont reçu leur diplôme d'Ambassadeur de l'eau, clôturant ainsi leur parcours. **L'année 2013 fut marquée par le lancement du programme « Classes d'eau » en Brabant wallon par l'IECBW et l'IBW.**

Autres actions de communication

- La rédaction de **communiqués de presse** :
 - « Les Assises de l'eau placent la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire au centre des débats ».
 - « L'Eau est un bien public, pas une marchandise ! ».
 - « A l'occasion de la rentrée scolaire, AQUAWAL met gratuitement à disposition des enseignants de classes maternelles son nouvel outil pédagogique sur l'eau ».
- La préparation de la plaquette « **Eau & Pierre : richesses wallonnes à valoriser** ».
- La présence d'AQUAWAL sur le réseau social « **LinkedIn** ».
- L'organisation de l'**Assemblée générale** d'AQUAWAL au circuit de Spa-Francorchamps et la préparation de la prochaine Assemblée.
- La réflexion sur le mode de communication à adopter sur **l'augmentation du prix de l'eau en Wallonie**.



- La réflexion sur la présence du secteur de l'eau via un **stand commun au Salon des Mandataires**.
- Le soutien de la « **Semaine Universelle de l'Eau et du Climat** » (SUEC).
- Le suivi du projet du Ministre de l'Environnement « **Fontaines d'eau dans les écoles en Wallonie** ».
- L'examen des projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons (PGDHW).
- La participation à l'élaboration du Mémoire d'AQUAWAL en vue de la législation 2014-2019 du Parlement wallon et du Parlement européen.
- La réflexion quant aux possibilités d'organisation d'un prochain **Congrès de l'ASTEE** en Wallonie.

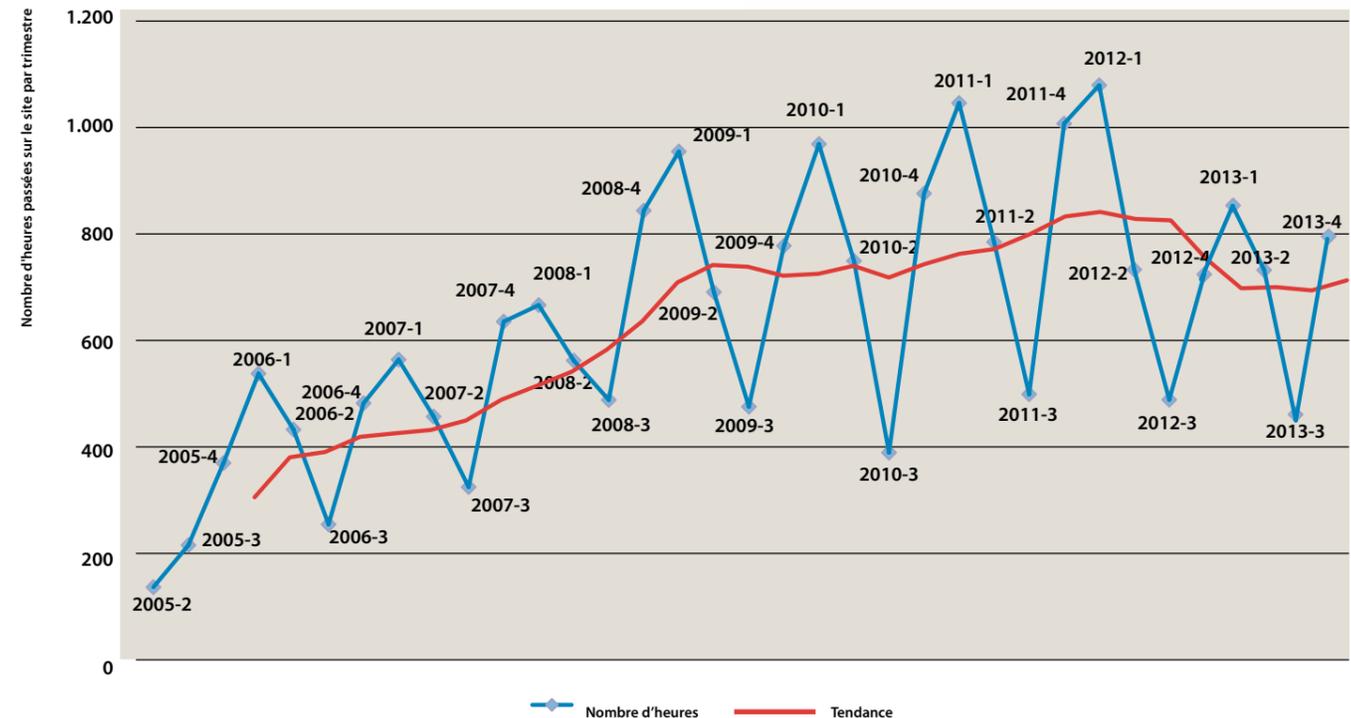
Site web www.aquawal.be

Le site internet d'AQUAWAL est actualisé régulièrement et le nombre de visiteurs en 2013 s'élève à **99.923**.

Le temps total passé sur le site internet a diminué de 5,3% (2.865 heures contre 3.025 heures l'année précédente).

Les pages les plus populaires, hors page d'accueil, en 2013 :

- Fonctionnement d'une station d'épuration
- Connaître votre distributeur d'eau
- Pollution de l'eau
- Fonctionnement d'un château d'eau



Du nouveau en 2014 !

Le site internet d'AQUAWAL est actuellement en cours de modernisation. La présentation du nouveau site internet est prévue au mois de juin 2014 à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire de la SA AQUAWAL. Sa mise en ligne aura lieu dans les semaines qui suivent.

6
Convention-cadre
du Programme
de Gestion Durable
de l'Azote en agriculture
en Wallonie
(PGDA)



6

2013, année d'évolution... mais surtout année de révolution !

Evolution de la législation wallonne relative aux nitrates

Extension de la zone vulnérable au nitrate

Comme le mentionnait le rapport d'activités de l'année précédente, la zone vulnérable au nitrate a été étendue dans les régions du Pays de Herve et du Sud namurois. Cette extension est effective depuis le 01/01. Elle concerne désormais les régions suivantes : la région de Comines-Warneton, les sables Bruxellois, le crétacé de Hesbaye, le nord du Sillon Sambre et Meuse, le Pays de Herve « étendu » et le Sud namurois également concerné par cette extension.

Dans ce cadre, la Structure d'encadrement Nitrawal a réalisé une vaste campagne d'information envers les 1.777 exploitations agricoles concernées par cette extension.

En effet, ces agriculteurs sont désormais tenus de respecter de nouvelles mesures relatives à la zone vulnérable dont les principales ont trait à : des modifications du calcul du taux de liaison au sol prenant en compte une norme plus stricte, une obligation d'implanter des Cultures Intermédiaires Piège à Nitrate (CIPAN), des périodes plus restreintes pour labourer les prairies permanentes et des interdictions de certains types d'épandage sur des sols gelés ou sur des sols en pente supérieure à 10%.

Programme d'actions en consultation publique

Durant toute l'année 2013, à l'initiative des Cabinets des Ministres de l'Environnement et de l'Agriculture, diverses réunions de négociations ont eu cours entre les différentes parties prenantes (FWA, FUGEA, IEW et AQUAWAL) et en présence du Service public de Wallonie et de l'asbl Nitrawal en tant qu'organisme de terrain. Ces négociations ont abouti à l'élaboration d'un texte d'avant-projet d'Arrêté adopté en 1^{re} lecture par le Gouvernement wallon au mois d'octobre 2013. Directement après cette adoption, la consultation publique a été lancée.

Début 2014, de nouvelles consultations ont été effectuées pour aboutir à la version de l'avant-projet d'Arrêté qui a été adoptée en 2^e lecture par le Gouvernement wallon au mois

de mars 2014. Cette troisième version du Programme de Gestion Durable de l'Azote en agriculture devrait en principe entrer en vigueur le 15/06/2014.

De manière générale, AQUAWAL approuve les nouvelles mesures de l'avant-projet, comme l'attestation de conformité des infrastructures de stockage des effluents d'élevage (ACISEE) qui permettra un contrôle de ces infrastructures, l'encodage par voie informatique des transferts de fertilisants, la tenue par l'agriculteur d'un cahier d'enregistrement pour le stockage au champ, ainsi que l'extension à toute la Wallonie de la mesure relative au labour des prairies permanentes. AQUAWAL reste cependant partisane d'une période d'interdiction d'épandage d'engrais organiques à action rapide la plus large possible, dans le but de minimiser les risques de lessivage du nitrate vers les eaux souterraines en période automnale, AQUAWAL rappelant que fertiliser une CIPAN ne constitue pas une pratique porteuse, tant d'un point de vue agronomique qu'en termes d'image de marque.

Communication des Producteurs d'eau

Réunions de la Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (CILE) et de l'Intercommunale de Distribution d'eau de Nandrin, Tinlot et Environs (IDEN) dans le cadre des actions captage : Agriculteurs et Producteurs d'eau : « Ensemble pour une eau de qualité »

Dans le Condroz, l'eau captée dans les nappes phréatiques est de bonne qualité. Cependant, les teneurs en nitrate et en pesticides dans les eaux brutes ont tendance à augmenter depuis quelques années. Un point d'honneur est donc mis pour préserver cette eau. Surtout que la production du Condroz contribue à près de 25% de la production totale d'eau potable en Wallonie.

Le 29/01, c'est sous une pluie battante qu'une trentaine d'agriculteurs est venue rencontrer les représentants de la CILE à Néblon-le-Moulin. Quel signe éloquent que cette pluie tombant sur les terres agricoles pour recharger en eau les nappes phréatiques exploitées par la CILE afin d'alimenter les communes avoisinantes et la région liégeoise, soit environ 160.000 habitants.

En amont de cette rencontre, une action pilote sur le captage du Néblon, encadrée par Nitrawal, dont le but est justement d'associer agriculteurs et producteur d'eau pour préserver la qualité de l'eau du captage en raisonnant au mieux la fertilisation des terres au travers desquelles l'eau s'infiltré.

Lors de cette rencontre, diverses discussions se sont déroulées dans un climat très convivial portant sur les enjeux de la qualité de l'eau du captage, la gestion du nitrate et des pesticides ainsi que l'entrée toute récente des agriculteurs du Condroz en zone vulnérable aux nitrates. Chacun des acteurs a ainsi pu soulever les différentes contraintes rencontrées mais aussi témoigner de ses craintes. La présence d'experts en matière de nitrate, avec Nitrawal, et de pesticides, avec le Comité régional PHYTO, a largement contribué à animer ces échanges permettant de faire le point sur la situation actuelle, de montrer l'évolution positive grâce, notamment, aux efforts entrepris par les agriculteurs, ainsi que de les informer des récents et futurs changements législatifs.

Et non loin de là, à Fraiture...

Le 05/02, c'était au tour de l'IDEN d'organiser un après-midi de rencontre entre agriculteurs, producteur d'eau et experts en

matière de nitrate et pesticides, autour d'un enjeu commun : « Préserver la qualité de l'eau du captage de Fraiture ». Outre la présence de Nitrawal, deux autres organismes étaient présents, le CRA-W et PhytEauWal, actifs eux dans le domaine des pesticides. Ce jour-là, ils ont fait part des résultats de leur étude respective et des actions à mener pour remédier aux problèmes rencontrés. L'accent a été mis sur une sensibilité certaine aux pesticides utilisés en agriculture sur la qualité de l'eau captée. À l'instar de ce qui a été mené au niveau des nitrates, des mesures pragmatiques ont été proposées aux agriculteurs ainsi qu'une aide et des conseils avertis afin de toujours protéger au mieux nos ressources en eau.

Comme pour le Néblon, une action pilote sur ce captage, encadrée par Nitrawal, fédère dans une approche « win-win » agriculteurs et producteur d'eau. Afin de tendre à une réduction du taux de nitrate dans l'eau des nappes, les agriculteurs gèrent de façon raisonnée les apports d'azote sur leurs terres agricoles les surplombant. Les premiers résultats de cette action paraissent encourageants : les mesures APL (Azote Potentiellement Lessivable) sont assez basses sur les trois années d'encadrement, et sont même en diminution. Pour mémoire, les mesures APL correspondent à la mesure de la partie de l'azote restant après récolte (dans les 90 premiers centimètres) et susceptible d'être entraînée par les pluies hivernales vers les nappes phréatiques.

Rappelons encore que la qualité de l'eau captée à Fraiture est bonne et n'est nullement remise en cause. Les analyses n'ont jamais révélé de dépassement effectif des normes en vigueur, ni en nitrates, ni en pesticides... mais mieux vaut prévenir que guérir !

Clôture de l'action captage à Jollain-Merlin

Comme les actions précitées au Néblon et à Fraiture, depuis 2010, une action identique est menée à Jollain-Merlin associant agriculteurs et la Société wallonne des eaux (SWDE) afin de protéger et d'améliorer la qualité de l'eau du captage de Jollain-Merlin. Après trois ans d'encadrement par Nitrawal, une conférence de presse a été organisée au mois de juin dans le cadre de la clôture de cette action d'encadrement. Ce fut l'occasion de faire écho de cette opération vers le grand public en invitant la presse locale et régionale.

Au total, dix-huit agriculteurs ont participé volontairement à ce projet durant les trois années d'encadrement. Des actions concrètes ont été mises place : amélioration de la fertilisation au sein des exploitations agricoles, meilleure implantation des Cultures Intermédiaires Piège à Nitrate (CIPAN) et suivi des parcelles de pomme de terre au chlorophyllomètre (outil d'aide à la décision en matière de fertilisation). Ce suivi est important car la culture de la pomme de terre, une des principales dans cette région, présente un risque élevé en matière de perte d'azote, par rapport à d'autres cultures comme les céréales, les betteraves.

En termes de résultats, même si les teneurs en nitrate au captage-même ne semblent pas s'améliorer, d'autres résultats semblent encourageants : les mesures APL effectuées chaque automne sont en nette évolution, le taux de parcelles conformes est passé de 60% à 77%. Ces APL conformes signifient que les agriculteurs ont mis en œuvre des pratiques agricoles raisonnées en matière de gestion de l'azote, autrement dit que les couches superficielles de sol ne se chargent plus davantage en nitrate.

AGR'EAU... outil révolutionnaire pour les agriculteurs !

Agr'Eau regroupe les différentes législations relatives à la protection de nos ressources en eau en mettant à disposition des agriculteurs un site internet, un site mobile (consultable sur tablette numérique ou sur smartphone) mais aussi une application à télécharger directement sur smartphone pour un accès illimité.

Plus pratiquement, Agr'Eau rassemble les différentes réglementations agricoles ayant trait à la protection de l'eau en huit thèmes (Épandage, Phytos, CIPAN, Erosion, Stockage, Bords d'eau, Fertilisation et Liaison au sol), afin de permettre aux agriculteurs de trouver les réponses à leurs questions en maximum quatre clics !

Pour le lancement officiel de ce tout nouvel outil, les Ministres de l'Environnement et de l'Agriculture ont organisé, le 04/12, une conférence de presse à Agribex, le Salon International de l'Agriculture, de l'Élevage, du Jardin et des Espaces verts de Bruxelles, symbolisant parfaitement la passerelle qu'Agr'Eau construit au quotidien : un équilibre entre une agriculture durable et responsable en protégeant nos ressources en eau.

Résultats APL 2013

En 2013, 590 exploitations agricoles, situées en zones vulnérables, ont été contrôlées par le Service public de Wallonie afin d'évaluer le respect des bonnes pratiques en matière de fertilisation azotée au sein de leur exploitation. Ce contrôle s'effectue par des mesures d'APL, et donc du reliquat d'azote encore présent dans l'horizon de surface avant l'hiver et susceptible de lessiver au travers du sol avec les pluies hivernales et de contaminer la nappe phréatique. Lors de la dernière campagne de contrôle en automne 2013, 499 des 590 exploitations contrôlées ont été déclarées conformes par le Service public de Wallonie. Résultat encourageant pour l'avenir de la qualité de nos nappes phréatiques...

Conférence de presse lancement AGR'EAU - BRUXELLES - 04/12



Révision des zones vulnérables de Wallonie - Directive 91/676/CEE



7
Représentations
extérieures et
Accords
de partenariat



7

AQUAWAL assure, grâce à l'implication de ses représentants au sein de nombreuses entités reprises ci-après, une représentation active des opérateurs publics wallons du secteur de l'eau :

- **IWA (International Water Association)**
Association internationale des professionnels de l'eau.
- **EUREAU (European Federation of National Associations of Water Services)**
Fédération européenne des associations nationales des services d'eau.
- **CEOCOR (European Committee for the study of corrosion and protection of pipes and pipeline systems)**
Comité Européen d'Etude de la Corrosion et de la Protection des Canalisations.
- **Aqua Publica Europea**
Association européenne pour la gestion publique de l'eau qui a pour vocation de rassembler les opérateurs publics des services d'eau et d'assainissement au niveau de l'Europe pour la promotion et le développement de la gestion publique de l'eau.
- **BELGAQUA**
Fédération belge du secteur de l'eau.
- **B-IWA (Belgian Committee of IWA)**
Plate-forme de rencontres des acteurs dans le domaine de l'eau et d'échanges d'informations.
- **Bureau de Normalisation (NBN) et Centre européen de Normalisation (CEN)**
Instances de normalisation et de certification de projets de normes dans le secteur de l'eau.
- **Commission consultative de l'eau (CCE)**
Commission émettant des avis sur les projets de Décrets relatifs au domaine de l'eau et d'Arrêtés réglementaires pris en exécution des dispositions, ainsi que dans les autres cas prévus par le Décret relatif au Livre II du Code de l'environnement contenant le Code de l'eau.
- **Commission régionale des déchets**
Commission émettant des avis sur les projets d'Arrêtés réglementaires pris en vertu du Décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets.
- **Comité de contrôle de l'eau**
Sa mission est de veiller au fait que l'évolution du prix de l'eau soit orientée dans le sens de l'intérêt général et de la politique de l'eau menée au niveau de la Région wallonne et à la prise en compte du Coût-Vérité.
- **Comité des Experts (SPGE)**
Remise d'avis au Comité de Direction et au Conseil d'Administration de la SPGE, soit d'initiative, soit à la demande de ceux-ci, sur toute question relative à la gestion de l'eau (et avis sur les questions techniques qui pourraient apparaître lors d'un différend entre un titulaire de prise d'eau, un distributeur ou un OAA et la SPGE).
- **Comité régional PHYTO**
Regroupe différents centres de recherche et institutions scientifiques, représentants du négoce, de l'industrie pharmaceutique et des Pouvoirs publics, dans le domaine des produits de protection des plantes.
- **Commissions Internationales de la Meuse (CIM) et de l'Escaut (CIE)**
La Commission Internationale de la Meuse a pour objectif d'aboutir à une gestion durable et globale de l'eau du district hydrographique international de la Meuse. La Commission Internationale de l'Escaut a pour objectif de mettre en place une coopération entre les Etats et les Régions riveraines de l'Escaut afin de réaliser une gestion durable et intégrée du district hydrographique international de l'Escaut.

- **CEBEDEAU**
Laboratoire indépendant de recherche fondamentale et appliquée, spécialisé dans le traitement des eaux résiduaires et industrielles ainsi que des déchets qui en sont issus.
- **ISTE (Institut Supérieur des Techniques de l'Eau Asbl)**
Son but est de contribuer, par une approche technique et par le traitement des études de cas, à augmenter les capacités et les modes d'action des participants aux cycles de formation.
- **NITRAWAL**
Structure d'encadrement des agriculteurs pour la mise en œuvre du Programme de Gestion Durable de l'Azote en agriculture en Wallonie (PGDA) et de communication, vers les agriculteurs et les citoyens, des enjeux de ce programme.
- **PhytEauWal**
Asbl dont l'objectif est d'apporter son soutien aux utilisateurs de pesticides et d'autres produits assimilés, ainsi qu'aux autorités publiques compétentes en vue de mettre tout en œuvre pour réduire l'impact de ces produits sur les ressources en eau et l'environnement.
- **CBH (Comité Belge des Hydrogéologues)**
Son rôle est de promouvoir et d'encourager les études intéressantes directement l'hydrogéologie et d'en diffuser les résultats.
- **CNB PHI (Comité National Belge pour le Programme Hydrologique International)**
Programme intergouvernemental du système des Nations Unies consacré à la recherche dans le domaine de l'eau, à la gestion des ressources en eau, ainsi qu'à l'éducation et au renforcement des capacités.
- **Comité d'experts chargés de l'examen des demandes d'agrément des systèmes d'épuration individuelle**
Son rôle est de rendre un avis sur les demandes d'agrément de systèmes d'épuration individuelle afin que le particulier qui installerait un système d'épuration individuelle agréé puisse bénéficier d'une valorisation de la prime accordée.
- **Comité stratégique de la géomatique wallonne**
Son but est d'organiser la production et la diffusion de l'information géographique en Wallonie.
- **Aquapôle**
Pôle d'expertise et de recherche et développement en matière de gestion des eaux.
- **Polygone de l'Eau**
Centre de gestion de l'eau et centre de compétences des métiers de l'eau.
- **UVCW – Commission « Environnement » : groupe de travail « Eau ».**
- **UVCW – Groupe de travail « Intercommunales ».**
- **Comité d'Avis – Fonds de solidarité internationale pour l'eau (FSIE)**
Comité instauré par l'article R.320bis - 8 du Code de l'eau qui vise à sélectionner les projets qui seront cofinancés par le Fonds de solidarité internationale pour l'eau dont l'objet est de soutenir de nouvelles dynamiques locales dans les pays en voie de développement en matière d'accès, de gestion et de partage de l'eau.
- **Association Eau et Climat asbl**
Cette asbl a comme objectif, au travers de la Semaine Universelle de l'Eau et du Climat (SUEC), d'organiser dans l'ensemble de la Wallonie, un festival de documentaires de haut niveau consacré à la problématique de l'eau et du climat et des journées scolaires.

- Plan comptable uniformisé dans le secteur de l'eau (CCPCE)

Ce comité est instauré par l'article R.308bis – 33 du Code de l'eau et vise à accompagner le processus de mise en œuvre et l'application du Plan comptable uniformisé de l'eau en Wallonie.

Groupes de travail et Comités d'accompagnement

- Convention SPGE/CEBEDEAU de prestations de service d'assistance technique et scientifique relative aux ouvrages d'épuration et de collecte : identification des coûts unitaires d'investissement.
- Convention d'assistance technique et économique en matière de traitement des eaux de dépotage et de lavage des unités de traitement et de regroupement des produits de curage des réseaux d'assainissement.
- Convention relative à la mise à disposition de l'expertise d'AQUAWAL au profit du Comité de contrôle de l'eau pour ce qui concerne les indicateurs de performance des services de distribution d'eau.
- Convention « Réduction des contaminations des eaux souterraines et des captages en particulier par les pesticides » - Projet de support scientifique et d'aide à la prise de décision (CRA-W / SPGE), via la Cellule Diagnostic Pesticide - Captage.
- Convention VALBOU qui analyse les contraintes liées au traitement et à l'épandage sur les sols des boues de stations d'épuration d'eaux résiduaires urbaines.
- Charte de concertation entre le secteur de la production d'eau et le secteur carrier.
- Convention « Examen des interactions entre les ressources en eau et l'industrie extractive en Région wallonne : définition d'un indice d'interactions entre l'activité extractive et les ressources en eau et captages en Région wallonne » (SPW/UNamur).
- Convention d'étude relative à l'analyse du cycle de l'eau de pluie en Wallonie.
- Convention d'étude relative à l'analyse du cycle de l'eau produite, distribuée et épurée en Wallonie.
- Convention visant à l'actualisation des données relatives à l'activité extractive en Région wallonne « Etude Poty » (ULg).
- Groupes de travail mis en place dans le cadre du Décret du 30 avril 2009 relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau – Arrêtés d'exécution, la Charte wallonne des Impétrants pour la sécurité et la coordination des chantiers en domaine public (CICC) et l'avant-projet de Décret modificatif / Commission technique.
- Groupe de travail chargé d'anticiper les demandes industrielles en matière d'eau.
- Groupe transversal « Inondations » et groupe de travail « Dimensionnement des bassins d'orage ».
- Convention SPGE – PhytEauWal « Coordination des actions mises en place pour les captages d'eau potabilisable et sensibles qualitativement du point de vue des pesticides ».
- Convention SPW – ULg « Caractérisation complémentaire des masses d'eau dont le bon état dépend d'interactions entre les cours d'eau de surface et les eaux souterraines ».
- Comité de suivi administratif du projet IMHOTEP : Inventaire des Matières Hormonales et Organiques en Traces dans les Eaux Patrimoniales et Potabilisables.
- Etude de benchmarking sur la gestion des eaux de pluie et la lutte contre l'imperméabilisation des sols (DGO3).

- Convention SPGE – SWDE – ULg Gembloux Agro-Bio Tech « Méthodologie de diagnostic environnemental de six captages de la SWDE sensibles qualitativement du point de vue nitrates ».
- Comité d'accompagnement de l'étude-pilote du Centre d'Etudes en Habitat Durable (CEHD) à CHARLEROI sur l'identification des logements inoccupés sur base des consommations d'eau.

En termes de représentations extérieures, le dialogue avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie, le monde agricole et le secteur carrier s'est poursuivi de façon positive en 2013, de même que les relations entretenues avec les Cabinets du Ministre de l'Environnement, du Ministre des Pouvoirs locaux et le SPW (DGO1 - DGO3 - DGO4 et DGO5).

Accords de partenariat

• Suivi de l'Accord de partenariat entre AQUAWAL et l'ASTEE

Dans le cadre de la Convention de collaboration signée avec l'ASTEE (Association scientifique et technique pour l'Eau et l'Environnement), AQUAWAL reçoit systématiquement un exemplaire de la Revue « Techniques, Sciences, Méthodes ». Madame de LAVERGNE, Directrice générale de l'ASTEE, a participé le 13 juin à une entrevue avec le Comité de Direction d'AQUAWAL et à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du vendredi 14 juin qui s'est tenue au circuit de SPA-FRANCORCHAMPS.

Monsieur COMPERE a représenté AQUAWAL au 92^e Congrès de l'ASTEE qui s'est déroulé du 4 au 7 juin 2013 à NANTES.

De plus, AQUAWAL a participé, en tant qu'orateur, aux sessions parallèles du Congrès de l'ASTEE et a présenté un exposé, à la demande de l'ENGREF (Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts) sur le thème « Vue d'ailleurs : la dimension sociale de l'eau en Wallonie ».

Des contacts ont également eu lieu quant à la faisabilité d'organiser un prochain Congrès de l'ASTEE en Wallonie.

• Suivi de l'Accord de partenariat entre AQUAWAL et la RIWA-Meuse

Dans le cadre de la mise à jour en 2010 de l'Accord de partenariat qui lie AQUAWAL et la RIWA-Meuse, des contacts réguliers ont lieu entre les deux entités, via notamment des réunions du Comité de suivi de l'Accord de partenariat et des contacts avec Monsieur VERMAAT et Monsieur RÖMGENS, respectivement Président et Directeur de la RIWA-Meuse.

Deux réunions ont été organisées durant l'année 2013. La première (28/02) s'est déroulée à RUMST, avec un échange de vues sur les Plans de gestion par district hydrographique wallon (PGDHW), une présentation de l'état de la Convention IMHOTEP, du screening de la qualité des eaux aux Pays-Bas et une présentation de l'étude sur les substances pharmaceutiques dans les eaux de surface utilisées pour la production d'eau potable.

La seconde réunion (03/10) s'est tenue à LIEGE, dans les locaux de la CILE. Au cours de celle-ci, ont été abordés l'état de la situation en matière de pesticides, produits pharmaceutiques et autres substances (Wallonie et Pays-Bas), de même qu'une analyse de l'article 8c de la Directive « NQE ».

8
Rapport financier -
Bilan et compte
de résultats



I Evolution des affaires, résultats et situation de la société

La perte de l'exercice 2013 est de 108.254 € contre un bénéfice de 27.951 € l'exercice précédent. Cette perte de 108.254 € n'est pas une perte structurelle mais représente une dépense réalisée dans le cadre de la production d'un dossier pédagogique à destination des classes maternelles d'un montant de 110.000 € et qui a fait l'objet d'une distribution fort demandée.

Le coût des ventes et prestations s'élève à 791.024 €. Il était de 676.192 € en 2012.

Les charges financières sont stables, soit 489 € en 2013.

Les produits de l'exercice 2013 atteignent 689.647 € soit une diminution de 4,1939 % par rapport au chiffre de 719.836 € atteint en 2012.

La situation des fonds propres est de 3.105.338 € à comparer au montant de 3.213.593 € au terme de l'exercice précédent.

Vous trouverez ci-après l'analyse des différentes variations de patrimoine et des comptes de résultats entre l'année 2012 et 2013.

Variation de l'actif 2012-2013

Aucun investissement important n'a été réalisé en 2013.

Les immobilisations financières sont constantes. Elles représentent la participation SPGE.

Les créances commerciales pour un montant de 44.625 € représentent des créances sur les associés à concurrence de 34.525 € pour des factures émises dans le courant du mois de décembre, une note de crédit à recevoir de 7.800 € de la société Défimédia et des acomptes versés pour un montant de 2.300 € (IBM pour 2.200 € et des colloques pour 100 €).

Les autres créances, pour un montant de 13.049 €, représentent principalement le montant à récupérer des pré-comptes mobiliers retenus à la source sur la perception des intérêts financiers (1.606 €) et l'ONSS payée d'avance (11.414 €).

Les valeurs disponibles et placements s'élèvent à 757.955 € dont 433.304 € en compte épargne, 100.006 € en dépôt à terme, 223.724 € en compte courant et 921 € en caisse.

Les comptes de régularisation sont de 15.820 € :

- charges à reporter (12.653 €) qui se répartissent principalement entre des charges salariales relatives à l'année 2014 pour 8.251 €, les « Assises de l'eau » pour 2.145 € et diverses factures relatives à 2014.
- des produits acquis (3.167 €) qui représentent les intérêts sur les placements financiers perçus en 2014 et relatifs à l'année 2013.

Variation du passif 2012-2013

Les capitaux propres s'élèvent à 3.105.338 € en diminution de 108.254 € après affectation du résultat proposé pour l'exercice en cours. Ce montant représente le capital libéré pour 2.636.678 €, les réserves pour 442.505 €, et le bénéfice reporté pour 26.156 €.

Le montant de la provision pour risques et charges représente l'indexation du loyer qui n'a jamais été appliquée. Cette provision a été augmentée d'un montant de 6.388 € en 2013.

Le montant des dettes est de 83.718 €. Elles se répartissent en 17.378 € de dettes commerciales, de 48.286 € de provision pour le pécule de vacances, et 18.054 € de TVA à payer.

Variation du compte de résultats 2012-2013

Les ventes et prestations s'élèvent à 551.056 € et se répartissent en 435.768 € de facturations de prestations de service, 101.644 € de subsides liés aux diverses conventions d'études et de 6.586 € de frais récupérés et des recettes diverses pour 7.058 €.

Les produits financiers de 138.591 € représentent 128.032 € de dividendes sur la participation SPGE et 10.559 € d'intérêts sur la gestion de trésorerie.

Le coût des ventes et prestations de 791.024 € se répartit comme suit :

- Services et biens divers pour un montant de 388.132 €. Les principales dépenses sont les cotisations pour 52.389 €, les frais de dépenses en communication et relations publiques pour 201.988 €, 27.333 € de charges locatives, 11.551 € pour l'organisation de manifestations et de séminaires, 11.347 € d'honoraires, 18.183 € de consultance Comase, 6.145 € pour la publication du rapport d'activités, 1.376 € de frais d'intérim et 6.434 € d'actions avec les associés.
- Les charges salariales sont de 399.723 €.
- Les amortissements sont de 3.030 €.
- Les autres charges d'exploitation pour 139 €.

En euros non arrondis pour les besoins de l'affectation, la perte de l'exercice est de 108.254,11 €. Le bénéfice reporté des années antérieures est de 134.409,73 €. Le bénéfice à affecter pour l'année 2013 est de 26.155,62 €.

Il est proposé d'affecter le montant de 26.155,62 € au bénéfice reporté.

II Principaux risques et incertitudes

Néant.

III Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Néant.

IV Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Néant.

V Activités en matière de recherche et de développement

Néant.

VI Succursales

Néant.

VII Utilisation des instruments financiers

La société gère ses actifs financiers selon l'opportunité, au travers de comptes à vue, de compte à terme et de placements.

VIII Divers

Au vu de la réalisation de son objet social, il n'y a pas lieu pour la société de mettre en place des indicateurs de performance.

1. Bilan

ACTIF	31/12/13	31/12/12
Actifs immobilisés	2.387.281,58	2.384.520,65
I. FRAIS D'ETABLISSEMENT		
	0,00	0,00
	0,00	0,00
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Installations, machines et outillage	0,00	0,00
Mobilier et matériel roulant	7.503,74	4.742,81
	7.503,74	4.742,81
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Participations financières	2.379.777,84	2.379.777,84
	2.379.777,84	2.379.777,84
Actifs circulants	831.449,44	941.660,04
VII. CREANCES A UN AN AU PLUS		
Créances commerciales	44.625,39	0,00
Autres créances	13.049,33	49.905,19
	57.674,72	49.905,19
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE		
Autres placements	100.005,82	0,00
IX. VALEURS DISPONIBLES		
Banques	657.028,38	850.758,74
Caisse	920,87	380,51
	657.949,25	851.139,25
X. COMPTES DE REGULARISATION		
	15.819,65	40.615,60
TOTAL DE L'ACTIF	3.218.731,02	3.326.180,69

Tous les montants sont en euros.

PASSIF	31/12/13	31/12/12
Capitaux propres	3.105.338,41	3.213.592,52
I. CAPITAL		
A. Capital souscrit	6.236.678,07	6.236.678,07
B. Capital non appelé	-3.600.000,00	-3.600.000,00
	2.636.678,07	2.636.678,07
IV. RESERVES		
A. Réserve légale	61.268,01	61.268,01
B. Réserves indisponibles	27.979,71	27.979,71
D. Réserves disponibles	353.257,00	353.257,00
	442.504,72	442.504,72
V. BENEFICE REPORTE		
Bénéfice reporté	26.155,62	134.409,73
	26.155,62	134.409,73
VII. PROVISIONS		
Autres risques et charges	29.674,48	23.286,49
	29.674,48	23.286,49
Dettes	83.718,13	88.126,19
IX. DETTES A UN AN AU PLUS		
Dettes commerciales	17.377,46	15.297,14
Dettes fiscales, salariales et sociales	66.340,67	72.829,05
Autres dettes	0,00	0,00
	83.718,13	88.126,19
X. COMPTES DE REGULARISATION		
	0,00	1.175,49
TOTAL DU PASSIF	3.218.731,02	3.326.180,69

2. Compte de résultats

	31/12/13	31/12/12
I. VENTES ET PRESTATIONS	551.056,15	554.996,80
Chiffres d'affaires	446.391,18	439.508,61
Autres produits d'exploitations	104.664,97	115.488,19
II. COUTS DES VENTES ET PRESTATIONS	791.023,85	676.191,81
Services et biens divers	388.132,19	285.093,74
Rémunérations, charges sociales et pensions	399.722,86	388.241,18
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles	3.029,50	2.597,85
Autres charges d'exploitation	139,30	259,04
III. BENEFICE D'EXPLOITATION - PERTE D'EXPLOITATION	-239.967,70	-121.195,01
IV. PRODUITS FINANCIERS	138.590,97	164.838,78
Produits des immobilisations financières	128.032,05	157.065,34
Produits des actifs circulants	10.558,92	7.773,44
V. CHARGES FINANCIERES	489,39	511,19
Charges des dettes	0,00	0,00
Autres charges financières	489,39	511,19
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES	6.387,99	15.181,31
IX. RESULTAT DE L'EXERCICE	-108.254,11	27.951,27
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
Bénéfice (-Perte) de l'exercice à affecter	-108.254,11	27.951,17
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	134.409,73	107.856,12
Bénéfice à affecter	26.155,62	135.807,29
Dotations à la réserve légale	0,00	1.397,56
Bénéfice à reporter	26.155,62	134.409,73
Rémunération du capital	0,00	0,00
	26.155,62	135.807,29

9
Rapport du
Commissaire-Reviseur



Rapport du Commissaire-Reviseur sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2013 présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la S.A. AQUAWAL

**Siège social :
Rue Félix Wodon, 21 - B-5000 NAMUR**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions (et informations) complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 (exercice du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013), établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 3.218.731 € (arrondi) et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 108.254 € (arrondi).

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et les informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions (et informations) complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Namur, le 16 mai 2014

Sprl J-M Deremince Reviseur d'Entreprises
Commissaire
Représentée par
Jean-Marie DEREMINCE,
Reviseur d'Entreprises

Editeur responsable

Alain GILLIS
S.A. AQUAWAL
Rue Félix Wodon, 21
B-5000 NAMUR

Coordination

Sylvie VERTONGEN et Fanny MERENNE
S.A. AQUAWAL
Rue Félix Wodon, 21
B-5000 NAMUR

Photographies

AQUAWAL
CRÉACOM
IECBW
Jean MAROT
NITRAWAL
Phototèque FEDIEX
VIVAQUA

Conception & réalisation

Créacom
Tél. : +32 (0)4 227 90 06

S.A. AQUAWAL

Rue Félix Wodon, 21
B-5000 NAMUR
Tél. : + 32 (0)81 25 42 30
Fax : + 32 (0)81 65 78 10
aquawal@aquawal.be
www.aquawal.be



S.A. AQUAWAL
Rue Félix Wodon, 21
B-5000 NAMUR
Tél. : + 32 (0)81 25 42 30
Fax : + 32 (0)81 65 78 10
aquawal@aquawal.be
www.aquawal.be